

**Secteur de l'emploi  
2002**

**Travail décent et  
économie informelle**

**Résumés de documents**



## Avant-propos

Dans le cadre des travaux préparatoires pour la discussion générale sur l'économie informelle à la 90<sup>ème</sup> Conférence internationale du travail (CIT), qui se tiendra à Genève en juin 2002, le Bureau international du travail a commandité, sous l'égide de son groupe de travail sur l'économie informelle, une série de documents d'information. Il s'agit notamment d'études sur les tendances régionales, d'études par pays et d'examen thématiques, le but de ces documents étant d'identifier les données et tendances les plus récentes concernant l'évolution de l'économie informelle dans le monde. Certains documents sont publiés dans le cadre de l'actuelle série du Secteur de l'emploi sur l'économie informelle, alors que ceux qui traitent plus particulièrement du développement des compétences sont publiés dans la série consacrée à l'économie informelle par le Programme focal sur les compétences, les connaissances et l'employabilité.<sup>1</sup> Cette compilation des résumés des documents commandités par le BIT vise à présenter au lecteur les principales conclusions sous une forme succincte, dans les trois langues officielles de l'Organisation. Elle a été préparée par Andrea Singh, Josiane Capt et Joanna Jackson.

Les résumés ont été ordonnancés en fonction des sujets suivants:

- *Examens thématiques à l'échelle mondiale*, consistant en une analyse des facteurs qui sous-tendent la croissance continue de l'économie informelle, non seulement dans les pays en développement, mais aussi dans les pays développés et les pays en transition. Il a été accordé une attention toute particulière à l'impact de la mondialisation, de la libéralisation, de la privatisation, de la migration, de la restructuration industrielle et des politiques macro-économiques à l'origine de ces tendances.
- *Rapports par région et par pays*: ils visent à mettre en lumière les aspects suivants: i) les tendances et statistiques récentes concernant l'ampleur et la croissance de l'économie informelle; ii) les facteurs anciens et nouveaux induisant des bouleversements structurels de l'économie informelle; iii) le rôle de l'économie informelle dans la création d'emplois et/ou dans l'absorption de travailleurs licenciés; iv) les politiques et programmes visant à améliorer la situation des travailleurs informels; v) ce que l'OIT et d'autres organisations clés font dans ce domaine; vi) exemples de pratiques novatrices visant à relever les normes du travail ainsi que les niveaux d'emploi, de productivité, de protection sociale, et d'organisation et représentation des entreprises et des travailleurs de l'économie informelle.
- *Etudes de cas sur la formation et le développement des compétences dans l'économie informelle*: ces études passent en revue les politiques et programmes de formation qualifiante des travailleurs du secteur informel et présentent plus en détail quelques programmes de formation formelle et non formelle destinés aux travailleurs et entreprises du secteur informel.
- *Représentation*: ces documents montrent comment les partenaires sociaux peuvent jouer un rôle d'interaction et fournir des services appropriés aux travailleurs et aux micro-entrepreneurs de l'économie informelle. Ils mettent en lumière les approches et

---

<sup>1</sup> Tous les documents sont affichés sur le site Web de l'économie informelle: <http://www.ilo.org/infeco>

expériences de certaines organisations d'employeurs et de travailleurs qui illustrent comment ces organisations peuvent contribuer à combler les déficits de travail décent dans l'économie informelle.

Le lecteur observera que presque tous les documents de cette série tentent de cerner le concept de «secteur informel». Comme le cadre conceptuel présenté dans le rapport de la Conférence internationale du travail a été élaboré en même temps qu'ont été produits et finalisés les documents inclus dans la présente série, il n'a pas été possible de proposer un concept unique à l'usage des auteurs de ces documents.

## Table des matières

### Avant-propos

### Examens thématiques à l'échelle mondiale

"La mondialisation et l'économie informelle: l'impact de la mondialisation des échanges et des investissements sur les travailleurs pauvres", de Marilyn Carr et Martha Alter Chen.....	2
"Cadre stratégique d'appui aux travailleurs de l'économie informelle", de Martha Alter Chen, Renana Jhabvala, et Frances Lund.....	5
"Les normes internationales du travail et l'économie informelle: évolution et dilemmes", de Charlotta Schlyter.....	9

### Rapports par région et par pays

"La notion de travail décent dans le secteur informel en Asie", de Nurul Amin.....	12
"Le travail décent dans le secteur informel: Amérique latine», de Jim Thomas.....	20
"Le secteur informel en Afrique subsaharienne" de Pat Horn, Jantije Xaba et Shirin Motala.....	25
"Le secteur informel en Afrique subsaharienne francophone" de Soulye Kante.....	29
"Le travail décent dans le secteur informel: région de l'ECO/CEI, de Bettina Musiolek.....	35
"La notion du travail décent et le secteur informel en Egypte", de Alia El Mahdi.....	40
"Le travail décent et le secteur informel au Brésil", de Marcelo Cortes Neri.....	42
"Esquisse de l'emploi informel en Géorgie", de Sabine Bernabé.....	44
"Etude sur les bonnes pratiques à Shanghai: les services de l'emploi pour l'économie informelle", de Jude Howell.....	47

### Etudes de cas sur la formation et le développement des compétences

"La formation dans le secteur informel: l'expérience du Kenya, de la Tanzanie et de l'Ouganda", de Hans Christian Haan.....	50
---	----

"La formation et le développement des compétences comme moyen de promouvoir le travail décent dans le secteur informel: études de cas dans le sud de l'Inde", de Amit Mitra.....	53
"La formation professionnelle pour le secteur informel en Colombie", de Jaime Ramírez-Guerrero.....	56
"La formation pour le secteur informel en Jamaïque: une évaluation", de Andrea M. Miller-Stennett.....	58
"Le développement des compétences dans le secteur informel en Chine", du groupe de recherche attaché au Département de la formation et de l'emploi auprès du Ministère du travail et de la sécurité sociale, République populaire de Chine.....	60
"La formation dans le secteur informel au Bélarus", de Iouri Vesselov.....	62
"Le développement des compétences dans le secteur informel de la région du nord-ouest de la Russie (région de Saint Pétersbourg et de Léningrad)", de Liudimila I. Velichko et Gortenzia M. Romanenkova.....	63
"Le développement des compétences dans le secteur informel aux Philippines" de Rosanna A. Urdaneta.....	65

## **Représentation**

"La Fédération des syndicats de Macédoine et le secteur informel", de Liljana Jankulovska.....	68
"L'éducation des travailleurs de l'économie informelle, leur organisation et leur représentation", de Dave Spooner.....	70
"Etude de cas sur la Fédération des employeurs du Kenya", de Charles O. Nyangute.....	72
"Initiatives permettant de promouvoir des emplois de qualité et d'améliorer la productivité dans le secteur informel: une étude de cas au Sénégal" de Youssoufa Wade.....	74

**Examens thématiques  
à l'échelle mondiale**

# **"La mondialisation et l'économie informelle: l'impact de la mondialisation des échanges et des investissements sur les travailleurs pauvres"<sup>1</sup>**

de Marilyn Carr, Institute of Development Studies, Sussex  
et Martha Chen, Université de Harvard

---

L'accroissement du commerce mondial et des mouvements de capitaux a un impact essentiel sur les relations de travail et les formes d'emploi à travers le monde, mais rien n'est fait pour mesurer l'incidence de la globalisation de l'économie sur la main-d'œuvre mondiale. Les conséquences peuvent être à la fois négatives et positives et elles diffèrent selon le contexte, le secteur d'activité et la situation dans l'emploi. Jusqu'à présent, l'intérêt s'est porté sur l'impact de la mondialisation sur l'emploi salarié de l'économie formelle. Cette publication essaie de rectifier le tir en mettant l'accent sur l'incidence de la mondialisation sur les travailleurs de l'économie informelle, et plus particulièrement sur les travailleuses et les productrices.

Les statistiques officielles montrent que la part prise par l'économie informelle dans la main-d'œuvre non agricole se situe vers 55% en Amérique latine, entre 45 et 85% dans différentes régions d'Asie et à près de 80% en Afrique. Ces chiffres suffisent à souligner l'importance de l'économie informelle, dont la progression constante ne devrait pas se démentir. Cette situation est préoccupante car il existe un lien, plus marqué pour les femmes, entre l'activité exercée dans l'économie informelle et la pauvreté. Proportionnellement, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à exercer une activité informelle et elles sont sous-représentées dans les emplois les mieux rémunérés de l'économie informelle (employeurs et travailleurs indépendants).

La mondialisation s'accompagne souvent d'une progression de la précarisation tant de l'emploi salarié que de l'emploi indépendant; mais elle peut également multiplier les nouvelles opportunités d'emploi pour les salariés, et les nouveaux débouchés pour les travailleurs indépendants. Cependant, il faudrait que les organisations de base des travailleurs de l'économie informelle, les représentants d'ONG acquises à la cause, les organismes de recherche, les pouvoirs publics, le secteur privé et les agences de développement internationales collaborent davantage afin de permettre aux couches les plus vulnérables de la société de saisir ces opportunités. Il faut à cet effet mener une analyse plus approfondie de la façon dont la mondialisation affecte les modalités d'emploi et les sources de revenus des travailleurs de l'économie informelle. Cette publication s'emploie à rassembler les évidences empiriques sur la mondialisation et l'économie informelle et à préciser les lacunes existantes et l'action à mener en vue de régler les problèmes.

Malgré l'hétérogénéité de l'économie informelle, les personnes engagées dans ce type d'économie peuvent être classées en trois catégories d'emploi/de travail: a) employeurs; b) travailleurs indépendants; et c) salariés (y compris les salariés des entreprises informelles, les travailleurs occasionnels, les travailleurs à domicile, les travailleurs domestiques et les

---

<sup>1</sup> "Globalization and the Informal Economy: How Global Trade and Investment Impact on the Working Poor".

travailleurs sans contrat formel de travail). La mondialisation agit différemment sur toutes ces catégories professionnelles. Certains employeurs et travailleurs indépendants ont pu accéder à de nouveaux marchés du nord et accroître leurs débouchés pour des produits comme le beurre de karité et les crevettes, mais d'un autre côté ils ont dû faire face à la concurrence des importations venues d'autres régions du monde. Pour les salariés, la mondialisation est synonyme d'augmentation du nombre de travailleurs dans l'économie informelle. La remise en cause du contrat social entre employeurs et salariés, et la «course effrénée à la rentabilité» qui pousse les entreprises à se délocaliser d'un pays à l'autre, ont pour effet d'imposer aux travailleurs de faibles salaires, des avantages restreints et une insécurité de l'emploi.

L'influence de la mondialisation sur la main-d'œuvre informelle varie également en fonction du type de travail effectué (et notamment si leur secteur d'activité est en déclin ou en expansion, et si les travailleurs exercent ou non un contrôle sur le produit de leur travail). La mondialisation provoque l'intégration d'un nombre accru de producteurs et de travailleurs dans des chaînes de production mondiales, leur laissant peu de pouvoir de négociation. Ces chaînes, qui regroupent un nombre élevé de producteurs et de travailleurs de l'économie informelle (notamment des femmes), intéressent l'habillement, les exportations agricoles non traditionnelles et les produits forestiers autres que le bois. Dans tous les cas, ces chaînes sont fondées sur la demande; les commerçants du nord et les importateurs représentent plus de 90% des coûts alors que les millions de producteurs et travailleurs du sud se partagent les 10% restants. Les actions susceptibles d'améliorer la situation des producteurs et travailleurs de l'économie informelle incluent l'organisation de la base, l'adoption de techniques de production améliorées capables d'ajouter de la valeur à l'échelon local, l'introduction des nouvelles technologies de l'information et de la communication, et la création de centres de facilitation du commerce afin de permettre aux producteurs locaux de contourner les différents intermédiaires du circuit et d'établir des relations directes avec les marchés mondiaux.

Enfin, l'influence de la mondialisation se fait sentir différemment sur les producteurs et les travailleurs de l'économie informelle selon leur région d'origine. L'Asie a traversé une période de croissance fondée sur les exportations qui a favorisé la création d'emplois en très grand nombre dans des activités à forte intensité de main-d'œuvre, avec une influence plus marquée sur les travailleuses du secteur de l'habillement à des fins d'exportation. Le Bangladesh offre un des exemples les plus frappants à cet égard. En 1978, le pays comptait quatre usines de vêtements; en 1995, ce chiffre était passé à 2400 usines représentant 1,2 million de travailleurs, dont 90% de femmes. La véritable question qui se pose concerne l'intérêt réel de cette évolution pour les femmes, attendu que les salaires offerts sont faibles et les conditions de travail médiocres. De plus, la concurrence accrue que se livrent les pays pour trouver des débouchés pour les produits à forte intensité de main-d'œuvre (vêtements, par exemple), la réduction des coûts de main-d'œuvre et la diversification en faveur des produits à forte intensité de capital risquent d'avoir des conséquences négatives sur les travailleuses.

En Afrique, les exportations concernent toujours les produits de base dont les prix déclinent lentement sur les marchés mondiaux. De même, de nombreux secteurs industriels traditionnellement féminins connaissent des difficultés du fait d'importations de produits à bas prix et de l'afflux d'entreprises étrangères de transformation de produits naturels à des fins d'exportation. Ainsi, des milliers de femmes originaires des trois pays limitrophes du lac

Victoria ont perdu leur emploi dans le fumage et la vente de poisson suite à l'installation de 50 grandes entreprises spécialisées dans la transformation du poisson à des fins d'exportation vers l'Europe et le Japon. Cependant, un aspect plus positif de la globalisation est la tendance en Afrique à promouvoir les exportations agricoles non traditionnelles, surtout des fruits, des légumes et des fleurs coupées à destination des marchés européens. On peut donc espérer une progression des revenus pour les femmes qui représentent environ 90% de la main-d'œuvre dans ce secteur en pleine expansion. Mais, à l'instar du secteur de l'habillement en Asie, il faut s'attaquer à l'amélioration des conditions de travail.

Les exportations agricoles non traditionnelles sont également un secteur en expansion en Amérique latine et aux Caraïbes, tout comme le secteur "moderne" des services. Dans plusieurs îles des Caraïbes, beaucoup de femmes occupent désormais des emplois relativement prestigieux et bien rémunérés dans les "digiports" axés notamment sur la saisie de données pour les compagnies aériennes américaines. Dans les zones d'exportation, la main-d'œuvre est presque exclusivement féminine.

Il faut certes renforcer la recherche mais on dispose déjà d'une quantité appréciable d'informations susceptibles d'être utilisées pour l'élaboration d'un agenda politique en vue d'aider les producteurs et les travailleurs de l'économie informelle à tirer un maximum de profit des avantages de la mondialisation tout en minimisant ses inconvénients. Les trois stratégies clés fondamentales à mettre en œuvre sont les suivantes: a) organisation aux plans local, national et international; b) recherche et études statistiques en vue d'examiner le nombre, la contribution et les conditions de travail de groupes spécifiques de producteurs et de travailleurs de l'économie informelle dans des sous-secteurs spécifiques, et d'évaluer l'impact de la mondialisation sur ces derniers; et c) programmes d'action (création de centres de commercialisation des produits par exemple) afin de permettre aux producteurs et travailleurs de l'économie informelle d'accéder aux marchés de l'emploi et des produits (à la fois localement et mondialement) et de négocier efficacement.

# "Cadre stratégique d'appui aux travailleurs de l'économie informelle"<sup>1</sup>

de Martha Alter Chen, Université de Harvard,  
Renana Jhabvala, Association des femmes travaillant à leur compte (SEWA), Inde  
et Frances Lund, Université de Durban

---

De nos jours, l'économie informelle absorbe une part importante des emplois et de la production et génère des formes de travail à la fois traditionnelles et nouvelles. Malgré les prévisions contraires, les modalités traditionnelles de travail salarié informel (comme le travail occasionnel) et le travail indépendant (comme le petit commerce de rues) persistent ou se multiplient et de nouvelles formes de travail salarié (comme le travail temporaire et le travail à temps partiel) et d'emploi indépendant (comme le travail à domicile dans les hautes technologies) apparaissent. En conséquence, on a pu observer une convergence récente d'intérêts dans l'économie informelle.

Cette publication propose un cadre conceptuel normatif (accompagné d'exemples prometteurs) en vue de développer une réponse politique appropriée aux problèmes posés par l'économie informelle. Le document s'ouvre sur une discussion des caractéristiques essentielles de l'économie informelle: sa taille et ses composantes, ses liens avec la pauvreté et la croissance, son statut légal, et les risques et opportunités sous-jacents. L'économie informelle repose sur deux composantes fondamentales: l'emploi indépendant dans les entreprises informelles et l'emploi salarié dans des emplois informels. Les statistiques officielles montrent que la part de l'économie informelle dans la main-d'œuvre non agricole va de 55% en Amérique latine à 45-85% en Asie et près de 80% en Afrique. Il existe un lien entre l'emploi informel et la pauvreté et celui-ci est plus marqué pour les femmes que pour les hommes. Bien que les revenus moyens générés par l'économie informelle soient faibles, l'ensemble de ces revenus représente une part importante du produit intérieur brut (PIB) de nombreux pays. Même si les processus de production et de distribution de l'économie informelle ne s'embarrassent guère de principes et opèrent souvent dans l'illégalité, la majorité des biens et services qu'ils génèrent sont légaux.

Malgré leur nombre et leur contribution à l'économie, la majorité des travailleurs de l'économie informelle sont confrontés à des risques plus importants et ont moins d'opportunités que leurs homologues travaillant dans l'économie formelle. Premièrement, ils sont plus exposés à la maladie, aux dommages matériels, au handicap, à la vieillesse et à la mort. Deuxièmement, ils encourent des risques professionnels plus importants: contrats de travail moins favorables, avantages réduits et piètres conditions de travail pour les salariés; manque d'informations, d'accès et de pouvoir de négociation sur les marchés de produits et de capitaux pour les travailleurs indépendants. Troisièmement, ils ne sont pas en réelle mesure d'affronter ces risques, bénéficiant d'un accès plus limité aux sources formelles de financement et exclus de toute garantie de l'emploi et de toute protection sociale. Enfin, ils

---

<sup>1</sup> "Supporting Workers in the Informal Economy: A Policy Framework".

ont moins d'opportunités de carrière que les travailleurs de l'économie formelle; les entrepreneurs du secteur non structuré ont, quant à eux, des débouchés restreints.

L'objectif de cette étude est de proposer un cadre stratégique susceptible d'aider les décideurs à élaborer des politiques qui permettent à la main-d'œuvre informelle d'affronter les risques et de saisir les opportunités. Certains économistes conventionnels estiment que les actions gouvernementales sont inefficaces et génèrent des distorsions, que, de toute façon, la croissance économique entraînera le déclin de l'économie informelle, ou encore que l'économie informelle est hors de portée des pouvoirs publics. L'étude s'appuie sur l'hypothèse selon laquelle l'économie informelle n'est pas un phénomène passager et que des réglementations, des législations et des politiques doivent être élaborées en vue de corriger les distorsions qui favorisent les entreprises et les travailleurs de l'économie formelle au détriment des acteurs de l'économie informelle.

L'étude se concentre sur quatre types de politiques ayant une incidence directe ou indirecte sur l'économie informelle: politiques macro-économiques; politiques et réglementations urbaines; normes et législation du travail; et politiques de protection sociale. Il est généralement admis que l'économie informelle n'est pas influencée par les politiques économiques ou qu'elle est hors de leur portée. Mais en fait le rapport rappelle que l'économie informelle entretient des rapports directs de production, de distribution et de services avec l'économie formelle et qu'elle est donc affectée par les politiques régissant cette dernière. Les politiques commerciales et industrielles mises en place à travers le monde visent de plus en plus à encourager la compétitivité internationale par une libéralisation du commerce et un soutien aux entreprises en vue d'augmenter leur compétitivité. La majorité des incitations, incluant l'exemption temporaire d'impôts, les licences d'exportation, les programmes d'amélioration de la technologie et les facilités en matière d'amortissement, sont destinées aux grandes entreprises formelles plutôt qu'aux petites entreprises informelles. Parfois, les politiques de promotion des exportations ont eu pour effet un déplacement des travailleurs et l'érosion des relations de travail; une évolution de la propriété en faveur des grandes entreprises suite à la discrimination régissant l'octroi des licences et aux coûts de la mécanisation; et un transfert des matières premières des petites unités à forte intensité de main-d'œuvre vers les unités à forte intensité de capital.

Peu de pays s'intéressent à l'impact des impôts sur la population active de l'économie informelle, qu'il s'agisse des consommateurs ou des producteurs. Pour garantir que les politiques fiscales applicables aux individus, aux salariés et aux entreprises sont progressistes plutôt que régressives, il faut s'efforcer de répondre aux questions suivantes: les travailleurs de l'économie informelle ne bénéficiant d'aucune garantie d'emploi ou d'avantages complémentaires doivent-ils être imposés au même taux que les travailleurs de l'économie formelle disposant de contrats de travail normaux et d'avantages complémentaires? Les revenus de l'emploi indépendant doivent-ils être imposés en tant que revenus personnels ou de l'entreprise, et à quel taux? L'impôt sur les salaires à la charge de l'employeur doit-il être le même pour des emplois classiques et pour des emplois atypiques équivalents? Les pouvoirs publics devraient également prendre en compte l'impact différentiel qu'ont leurs politiques d'achats et de dépenses sur les entreprises et les travailleurs de l'économie formelle et informelle.

De multiples politiques urbaines et contrôles réglementaires ont une influence sur la main-d'œuvre de l'économie informelle, incluant les politiques d'aménagement de l'espace et de répartition en zones, la réglementation et l'enregistrement des entreprises, les infrastructures de base, et la création et la bonne gestion des marchés municipaux. Alors que les gouvernements locaux jouent un rôle de premier plan dans l'élaboration et la mise en oeuvre de telles politiques, les entreprises formelles peuvent influencer et décider des lieux et des secteurs où les travailleurs informels peuvent opérer. Grâce à un processus consultatif décrit dans l'étude, les autorités locales de Durban (Afrique du sud) ont développé un cadre directeur pour l'élaboration d'un système de bonne gouvernance en vue de promouvoir le double objectif d'une meilleure gestion de l'espace public et d'un soutien efficace aux entreprises les plus modestes.

On admet de plus en plus, tout en s'en inquiétant, que l'intégration à l'économie mondiale favorise les entreprises capables de traverser avec la célérité et la facilité nécessaires les frontières au détriment des travailleurs. La préoccupation liée à l'érosion (ou l'informalisation) des relations d'emploi a conduit à inscrire les droits des travailleurs de l'économie informelle sur l'agenda de la communauté internationale. Au minimum, il est important de reconnaître que les normes fondamentales du travail (qui font l'unanimité et qui regroupent une série de conventions internationales) constituent des droits fondamentaux dont doit bénéficier l'ensemble des travailleurs, y compris ceux de l'économie informelle. En outre, les travailleurs informels réclament le droit à un salaire minimum, à la santé et la sécurité au travail, à une durée raisonnable du temps de travail, à un préavis et à des indemnités de licenciement, et autres avantages. Beaucoup de ces droits sont en fait inscrits dans les normes internationales existantes. L'étude recommande que l'on encourage les gouvernements à appliquer ces normes internationales, y compris aux travailleurs de l'économie informelle. A titre d'exemple, elle présente les recommandations récentes faites par une commission nationale du travail en Inde en vue d'amender la législation du travail en vigueur et de la rendre plus favorable aux travailleuses de l'économie informelle.

La croissance de la main-d'oeuvre informelle signifie que des millions de travailleurs à travers le monde n'ont jamais eu accès aux systèmes formels de protection sociale (assurance maladie, pension d'invalidité ou prestations de retraite) ou sont désormais exclus de ces formes de protection que leur octroyaient leur employeur ou l'Etat, ou les deux à la fois. Dans le même temps, le travail informel comporte de hauts risques à la fois économiques et physiques. Il faut que s'expriment la volonté (ou la pression) politique et des points de vue novateurs en vue d'identifier les mécanismes pour renforcer les régimes formels de sécurité sociale existants, élargir les dispositions statutaires en vigueur, étendre les systèmes privés d'assurance, et/ou développer des mécanismes alternatifs. La publication fournit des exemples prometteurs de chacune de ces approches.

Enfin, l'étude met l'accent sur plusieurs principes qui devraient guider le processus d'élaboration de politiques. Premièrement, ce processus devrait être axé sur le contexte et tenir compte de la façon dont l'histoire et les politiques antérieures ont façonné les opportunités et les obstacles actuels. Deuxièmement, il devrait s'intéresser aux questions d'égalité entre les sexes, en tenant compte de la relation entre hommes et femmes et de leurs situations économiques différentes. Troisièmement, l'approche politique devrait inclure une réforme des institutions (et des réglementations) régissant les transactions des marchés, les marchés eux-mêmes, les contrats commerciaux et les relations professionnelles de façon à

prendre en compte les intérêts des travailleurs de l'économie informelle. Enfin, l'étude recommande que ces derniers soient associés à la formulation des politiques pertinentes. Dans l'idéal, ceci devrait être fondé sur un processus démocratique associant des représentants ou des organisations de travailleurs informels.

# "Les normes internationales du travail appliquées au secteur informel: évolution et dilemmes"<sup>1</sup>

de Charlotta Schlyter  
Ministère des Affaires étrangères, Suède<sup>2</sup>

---

La relation entre le secteur informel et les normes internationales du travail est source d'interrogations. Les deux principaux problèmes concernent l'extension des réglementations régissant le secteur formel au secteur informel sans pour autant freiner sa croissance, et l'accès des travailleurs informels à la protection inscrit dans les conventions spécifiques. C'est cette dualité que recouvre l'expression *dilemme du secteur non structuré*.

Dans son rapport de 1991 à la Conférence internationale du Travail ("Le dilemme du secteur non structuré"), le Directeur général en a donné la définition succincte suivante:

*«... véritable dilemme que l'on peut exprimer ainsi: faut-il favoriser le secteur non structuré sous prétexte qu'il fournit du travail et des revenus, ou faut-il chercher au contraire à lui appliquer la réglementation et les mesures de protection sociale en vigueur, au risque de réduire sa capacité de faire vivre une population active qui ne cesse de croître?»*

On peut se demander si le mandat de l'OIT tel qu'il est stipulé dans sa Constitution autorise l'Organisation à s'attaquer au dilemme en termes d'alternative (optique "soit-soit"). L'objectif primordial de la protection sociale semble limiter le type d'emploi que l'OIT devrait s'employer à créer. En outre, en se référant à la Constitution de l'OIT, on pourrait conclure que l'Organisation ne s'intéresse aux réglementations que lorsque celles-ci concernent ou sont fortement liées à la protection sociale. L'application de multiples autres réglementations, comme des mesures fiscales, la législation sur le zonage et le contrôle des émissions, n'intéresserait alors l'OIT que dans la mesure où elle ne pourrait pas être envisagée hors du contexte des réglementations concernant la protection sociale.

Le mandat de l'OIT consisterait donc à contribuer à la création d'emplois plus sûrs et de meilleure qualité dans le secteur informel tout en proposant des moyens d'étendre aussi largement que possible la protection sociale aux travailleurs informels par la réglementation ou d'autres moyens.

Au cours des ans, la capacité de l'OIT de promouvoir la protection sociale a été renforcée par la formulation, l'adoption et la mise en œuvre d'un grand nombre de normes internationales du travail. Alors que de nombreuses conventions et recommandations de l'OIT ont assurément été conçues en pensant au secteur formel, ceci n'est pas forcément le cas pour toutes les conventions. Peu d'informations existent sur l'éventuelle application et sur les modalités d'application de différentes normes du travail au secteur non structuré. Les

---

<sup>1</sup> "International Labour Standards and the Informal Sector: Developments and Dilemmas".

<sup>2</sup> Une première version de cette étude a été préparée par l'auteur en 1996 dans le cadre des fonctions qu'elle a exercées au sein du BIT à Genève.

textes des conventions et recommandations de l'OIT font rarement référence aux travailleurs du secteur informel, que ce soit au niveau de leur inclusion ou de leur exclusion.

Cependant, certaines exceptions existent. Ainsi, la nécessité d'élargir la protection sociale aux travailleurs du secteur informel est stipulée dans la **Recommandation (n° 169) concernant la politique de l'emploi (Dispositions réglementaires), 1984**. En outre, les commentaires transmis aux pays par les organes de contrôle de l'OIT, en particulier le Comité d'experts, fournissent certaines précisions sur l'applicabilité des diverses normes au secteur informel. Par exemple, à la fois la Commission de la Conférence pour l'application des conventions et des recommandations et la Commission d'experts ont à maintes reprises rappelé aux pays l'obligation qui leur est faite dans la **Convention (n° 122) sur la politique de l'emploi, 1964**, de consulter les représentants du secteur informel sur les questions intéressant les politiques de l'emploi. En clair, l'instauration du dialogue entre les autorités et les représentants de l'économie informelle contribue à l'extension graduelle de la protection sociale aux travailleurs du secteur non structuré.

Il existe un certain nombre de normes pour lesquelles il serait inconcevable de ne s'en tenir qu'à une extension graduelle à l'économie informelle. Il s'agit en tout premier lieu des huit conventions fondamentales sur les droits de l'homme relatives à la liberté d'association, au travail forcé, à la discrimination et au travail des enfants. Ces normes sont fondamentales au bien-être des travailleurs et elles devraient s'appliquer à l'ensemble des travailleurs, où qu'ils soient et quels qu'ils soient. D'ailleurs, certains de ces instruments visent justement des pratiques plus spécifiques au secteur informel. Ainsi, la récente **Convention (n° 182) sur les pires formes de travail des enfants, 1999**, a pour objectif de prévenir des formes d'exploitation qui sont bien souvent l'apanage de l'économie informelle.

Un des autres points importants pour la vie et le bien-être des travailleurs du secteur non structuré concerne l'application de certaines normes liées à la santé et à la sécurité au travail. Outre des inspections élargies, cette application nécessitera des efforts en vue d'améliorer la diffusion des informations liées aux pratiques sans risque. Même si pour la majorité des pays, il serait utopique d'appliquer au secteur informel sur le court terme les mêmes normes de sécurité sociale que celles en vigueur dans le secteur formel, il faudrait cependant s'efforcer d'y appliquer les principes de base énoncés dans les conventions concernées.

L'étude tente d'explorer la façon dont le secteur informel devrait être abordé dans le cadre du mandat de l'OIT. Elle étudie les problèmes généraux liés à l'application des normes internationales du travail au secteur informel et propose également une analyse approfondie sur l'application de chacune des principales catégories de normes du travail au secteur informel; cette analyse est fondée sur l'examen des textes de ces instruments ainsi que sur les commentaires émis par les organes de contrôle de l'OIT. Les conclusions de l'étude soulignent la nécessité pour l'OIT d'aider les pays à développer des méthodes d'extension de la protection sociale au secteur informel. Les conseils prodigués par les organes de contrôle de l'OIT permettront de clarifier le rôle des normes internationales du travail dans ce processus.

## **Rapports par région et par pays**

## **"La notion de travail décent dans le secteur informel en Asie"<sup>1</sup>**

de Nurul Amin, Professeur, School of Environment  
Resources and Development, Asian Institute of Technology, Bangkok

---

Cette étude s'intéresse aux politiques et aux actions gouvernementales mises en œuvre dans le secteur informel des pays asiatiques. Les thèmes abordés sont les suivants: i) principes et droits fondamentaux; ii) développement des entreprises et de l'esprit d'entreprise; iii) accès aux compétences; iv) expansion du micro-crédit; v) protection sociale; vi) sécurité au travail; vii) organisation et représentation; et viii) garantie d'un espace de travail. L'étude propose surtout quatre domaines précis de développement: i) le paradigme du travail décent remet en question le dilemme caractérisant le secteur informel; ii) l'accent peut ainsi être mis sur les questions intéressant la main-d'œuvre plutôt que les entreprises; iii) cela permet de mieux déterminer les lacunes liées au travail dans l'économie informelle; et iv) en conséquence, les politiques et les mesures gouvernementales peuvent s'employer plus efficacement à transformer l'emploi informel en travail décent.

En Asie, les dénominateurs communs au secteur informel sont l'absence de statut légal officiel et le manque total ou partiel de couverture institutionnelle, de réglementation, de contrôle ou de soutien étatique (souvent du fait d'une pénurie de ressources financières et humaines). En termes opérationnels, le secteur informel est officiellement défini dans la majorité des cas comme incluant les entreprises en dessous d'un certain nombre de travailleurs (souvent moins de 10 personnes). Dans ce cas, l'emploi non agricole sert généralement de base. Mais si l'on tient compte de l'agriculture, la taille du secteur informel peut représenter plus de 90% de l'emploi total (Inde, Bangladesh et Népal). D'après la situation dans l'emploi ou les catégories professionnelles, la taille de la main-d'œuvre informelle (incluant les travailleurs indépendants, les travailleurs familiaux non rémunérés et les salariés des entreprises informelles) varie dans de nombreux pays entre 50 et 60% du total de l'emploi non agricole ou urbain. Dans tous les cas, les pays d'Asie du sud enregistrent une progression de la taille du secteur informel. L'Asie du sud-est a connu un recul du secteur, avec la Thaïlande qui a enregistré le plus fort déclin durant la période de prospérité économique, mais ces pays ont vu une remontée consécutive à la récession. En Asie de l'est, le secteur informel a régressé (18% au Japon, 30% à Taïwan) à l'exception de la Chine où il enregistre une progression.

L'hétérogénéité du secteur informel pose un problème essentiel. Au premier abord, on pourrait penser qu'aucune politique sérieuse ne saurait être élaborée pour une entité si composite. Un examen plus poussé permet cependant d'envisager une (ou des) classification(s) du secteur informel. Si on considère les catégories d'emploi ou la situation dans la profession, on peut décomposer la main-d'œuvre informelle entre les employeurs, les travailleurs à leur propre compte, les salariés, les travailleurs familiaux non rémunérés et les travailleurs à la pièce. Si on envisage la classification par secteur industriel, le secteur informel se décompose entre le commerce, les services, l'industrie manufacturière, la

---

<sup>1</sup> "The Informal Sector in Asia from the Decent Work Perspective".

construction et les transports. Le secteur non structuré peut également se diviser entre zones urbaines et zones rurales. En tenant compte de la localisation, il se répartit entre les entreprises opérant dans des locaux spécifiques et les entreprises établies à domicile, incluant les travailleurs à domicile. La classification d'après la situation en matière de migration (à savoir autochtones, migrants récents et migrants anciens) présente également un intérêt. Enfin, il est important de procéder à une classification fondée sur le potentiel de création d'emplois et de revenus (cruciale pour déterminer les progrès potentiels ou la mobilité verticale). A cet égard, le secteur informel se divise en entreprises/activités profitant d'un marché en expansion correspondant à un haut niveau d'élasticité de la demande par rapport aux revenus (comme le secteur du tourisme) et celles ayant un bas niveau d'élasticité par rapport aux revenus (comme les pousse-pousses). Ces deux groupes sont souvent désignés comme le secteur informel dynamique/moderne, et les activités marginales ou de survie. Tout ceci fournit déjà une large palette de possibilités de classement du secteur informel mais d'autres arrangements spécifiques peuvent encore être envisagés. Ainsi, l'"hétérogénéité" du secteur informel ne doit pas empêcher les classifications à des fins d'analyse et d'élaboration de politiques.

Les premiers débats sur le secteur informel ont été intenses et ont concerné son rôle dans le processus de développement. Les plus optimistes le considèrent comme un réservoir d'entrepreneurs, de technologie et de compétences indigènes. Son rôle dans la création d'emplois, l'utilisation efficace des maigres ressources et l'expansion des emplois non agricoles (en offrant aux plus défavorisés un accès au milieu urbain, des opportunités de revenus aux populations pauvres des zones urbaines, des biens et services de base à un prix abordable et en favorisant l'innovation et l'adaptation technologique) a poussé de nombreux analystes, responsables politiques et spécialistes du développement à envisager positivement le secteur. Les opposants à cette thèse estiment que le secteur informel est dépendant du secteur formel et qu'il ne peut en aucun cas servir de base à la croissance de l'emploi, à l'accumulation du capital et au développement. Ils considèrent plutôt le secteur comme une source d'exploitation de la main-d'œuvre - intrinsèquement au secteur lui-même et indirectement en exerçant des pressions à la baisse sur les salaires de l'économie formelle par la production de biens peu coûteux, et en constituant un réservoir de chômeurs.

Actuellement, les plus optimistes estiment que l'économie informelle stimule la croissance économique et dynamise les marchés en limitant les coûts de l'urbanisation, en contribuant à la compétitivité urbaine, en favorisant le recyclage par un système d'achat et de revente des déchets, en facilitant la flexibilité du marché du travail et en absorbant les travailleurs formels licenciés suite à la libéralisation du commerce et aux politiques d'ajustement structurel. Les plus pessimistes rejettent cette vision et estiment que la main-d'œuvre informelle constitue pour certains un moyen pratique pour réaliser des objectifs mondiaux liés à la privatisation, la libéralisation et la disparition des industries locales. Des milliers d'emplois formels ont disparu dans la majorité des pays en développement. L'expansion des emplois non protégés à bas salaires et la flexibilité concomitante ont entraîné une insécurité de l'emploi pour tous et un accroissement du travail des femmes et des enfants.

Jusqu'à ces derniers temps, l'offre de main-d'œuvre dans le secteur non structuré urbain des pays asiatiques en développement était liée à l'exode rural et la demande était influencée par la nécessité de produire des biens et des services peu coûteux. Le secteur informel a toujours joué un rôle important dans l'histoire des pays asiatiques désormais développés.

L'évolution de l'emploi et de l'habitat pauvre dans des villes asiatiques comme Tokyo, Séoul, Singapour, Kuala Lumpur et Bangkok, où les bidonvilles ont soit reculé soit disparu, montre que les activités exercées dans ces quartiers pauvres assuraient des prestations de service essentielles aux travailleurs à faible revenu vivant dans ces zones. De ce fait, la croissance ou le déclin du secteur informel étaient étroitement liés à la croissance du secteur formel. Mais l'importance de la main-d'œuvre excédentaire dans les pays asiatiques à prédominance rurale a fait que l'offre de main-d'œuvre a toujours excédé la demande émanant du secteur formel. L'ouverture à l'économie de marché et les nouvelles opportunités ont transformé les villes des pays asiatiques en développement qui ne sont plus uniquement le siège de l'administration publique et de son personnel ou des employés du secteur privé sous tutelle de l'Etat. Les villes asiatiques sont désormais de grands centres d'affaires, ou même des mégapoles. La crise financière du milieu des années quatre-vingt-dix et la récession économique qui s'ensuivit ont considérablement freiné cette vitalité.

La suppression de milliers d'emplois dans le secteur public suite à la fermeture des industries et des entreprises inefficaces et non rentables a totalement changé le marché du travail du secteur informel tout au long des années quatre-vingt et quatre-vingt-dix. D'un point de vue positif, l'"informalisation" de l'économie formelle tente d'utiliser la main-d'œuvre bon marché et les ressources locales. Mais qu'en est-il des excès du marché, notamment lorsque l'offre de main-d'œuvre est toujours largement excédentaire du fait de l'importance de la population et de la croissance démographique dans la plupart des pays asiatiques? Ainsi, des millions de personnes migrent vers les villes chinoises. L'environnement politique est axé sur une plus grande liberté et des opportunités du marché sans précédent. La "population instable" met rapidement en place ses propres activités dans les rues et les bidonvilles chinois. De même, en Inde, des millions de personnes migrent vers les villes, attirées par les opportunités de revenus générées par les politiques de libéralisation. D'autres villes d'Asie du sud connaissent la même situation. Alors que la précarité a toujours été une composante inséparable des activités informelles dans les villes d'Asie du sud, elle fait également son apparition dans les villes chinoises et dans celles du Vietnam, du Laos et du Cambodge en Asie du sud-est. Dans les villes d'autres pays du sud-est asiatique, dont certaines ont traversé une période de croissance économique rapide au cours du milieu des années quatre-vingt jusque vers le milieu des années quatre-vingt-dix, de nombreux emplois précaires avaient disparu mais actuellement la précarité semble revenir, parfois en force, dans l'économie informelle.

L'expérience des pays asiatiques en matière d'économie informelle montre que la demande de main-d'œuvre est fonction de la robustesse de la croissance économique, tandis que l'offre dépend de l'ampleur de l'excédent de la main-d'œuvre rurale et de la disponibilité de celle-ci suite à l'augmentation de la productivité agricole et de la croissance des activités non agricoles. Par ailleurs, du côté de l'offre, on assiste à un nouveau phénomène: la réduction des effectifs dans l'économie formelle. Ceci est particulièrement notable dans des pays comme la Mongolie, le Viet-Nam et la Chine, où beaucoup de travailleurs relativement éduqués ont rejoint le secteur informel après avoir perdu leur emploi formel.

La flexibilité intrinsèque du secteur informel accentue sa vulnérabilité sur deux fronts: a) l'absence de protection des emplois; et b) la concurrence acharnée qui règne dans ce secteur (celle que se livrent les milliers de petits commerçants, de conducteurs de pousse-pousse et d'ouvriers non qualifiés de la construction notamment). Au plan de la concurrence,

l'économie informelle présente un double désavantage: d'une part, en ce qui concerne la vente, elle est confrontée à un marché très concurrentiel; d'autre part, elle doit faire face à un quasi-monopsonne, comme dans le cas des relations de sous-traitance établies entre les travailleurs à la pièce (nombreux) et les donneurs d'ordres (plus rares). Ce sont ces vulnérabilités qui rendent particulièrement nécessaires une protection sociale pour les travailleurs informels ainsi que des programmes économiques et sociaux spécifiques.

A travers toute la région, la participation des femmes à l'activité économique est en progression sauf dans le secteur agricole où elle régresse. La main-d'œuvre évincée du secteur agricole investit en grande majorité le secteur des services qui offre des emplois souvent informels et à faible productivité. C'est le cas aussi bien pour les hommes que pour les femmes, mais ces dernières alimentent les professions les moins rémunératrices et les plus dangereuses: domesticité, triage des ordures, concassage de briques sur les chantiers de construction (surtout dans les pays d'Asie du sud) et travail à la pièce effectué à domicile. De façon générale, les femmes sont plus nombreuses en Asie du sud-est et en Asie orientale à travailler dans le secteur informel relativement à l'Asie du sud. Cependant, la différence n'est peut-être pas si flagrante car de nombreuses enquêtes menées sur le secteur informel n'incluent pas les domestiques et les travailleurs à la pièce dont l'activité échappe aux regards dans beaucoup de pays d'Asie du sud, pour des raisons culturelles.

Le travail des enfants dans l'économie informelle est un sujet de préoccupation majeur. La présence d'enfants dans la population active des pays d'Asie de l'est et du sud-est est très limitée. A l'inverse, le travail infantile est très répandu dans les pays d'Asie du sud. Ceci donne à penser qu'il existe une corrélation entre le niveau de développement économique et le travail infantile. Les enfants exercent souvent des activités peu rémunératrices et dangereuses: triage des ordures, domesticité, apprentissage et travail occasionnel. Les organes des Nations Unies, la communauté des donateurs, les syndicats et les ONG mettent actuellement en œuvre des actions en vue d'éliminer les formes dangereuses de travail des enfants.

L'examen des actions et des politiques menées actuellement par les pouvoirs publics en vue d'améliorer la situation a permis de tirer les enseignements suivants:

**Droits:** Au cours des dernières années, la région a été profondément affectée par les cycles propres au système du marché capitaliste. La situation du marché du travail a été tendue au cours de la période de prospérité économique qu'ont traversée les pays d'Asie de l'est et du sud-est; il s'en est suivi une réduction importante du secteur informel mais la crise financière de 1997 et la récession économique ont balayé de multiples avantages acquis par les travailleurs pauvres. Cependant, le courant de démocratie et de liberté qui a déferlé sur l'Asie a eu pour effet d'accélérer la ratification des conventions liées aux droits du travail. En ce qui concerne le secteur informel par exemple, les partenariats conclus entre l'OIT et des ONG locales dans le cadre du Programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC) ont permis quelques avancées. Le verdict de la Cour suprême de l'Inde en faveur des droits des marchands ambulants a fortement influencé l'approche adoptée par les élus de la région pour résoudre le problème de ce type de travailleurs.

**Développement des entreprises:** De nombreux projets et programmes pilotes sont depuis longtemps en place en vue d'améliorer l'habitat insalubre et de promouvoir les petites industries rurales. Cependant, les retombées de ces initiatives n'ont guère concerné les

travailleurs informels. Au cours des dernières années, des programmes de développement des micro- et petites entreprises ont été mis en oeuvre dans de nombreux pays avec le soutien des donateurs et des organes des Nations Unies, incluant l'OIT. Le développement des entreprises a reposé sur deux composantes clés: le micro-crédit et l'amélioration de la technologie. Même si le soutien aux micro- et petites entreprises a parfois renforcé la mobilité verticale de certaines entreprises informelles, les projets promotionnels sont bien souvent passés à côté de la grande majorité des acteurs du secteur informel, à savoir les travailleurs à leur propre compte s'adonnant à des activités leur permettant à peine de survivre.

**Formation:** Les deux enseignements essentiels à ce niveau sont: i) la formation relative au secteur informel doit mettre l'accent sur la mobilité professionnelle et la mobilité verticale; et ii) les enfants qui travaillent dans l'économie informelle ainsi que les enfants dont les parents exercent une activité informelle doivent pouvoir bénéficier d'une éducation et d'une formation. Les parents ont conscience de l'importance de ces deux facteurs tout en restant réalistes. Ils négligent leur propre formation car ils ne disposent pas du temps nécessaire, mais ils sont tournés vers l'avenir et souhaitent que leurs enfants puissent avoir accès à l'éducation et à la formation. Toutefois, les réalités quotidiennes poussent souvent ces enfants à travailler dans le secteur informel. Il faut élaborer des programmes d'éducation et de formation à leur intention en vue de mettre un terme au transfert intergénérationnel de la pauvreté.

**Crédit:** Des avancées appréciables ont été observées dans l'offre de crédit, notamment grâce à un système de solidarité de groupe. Cette mesure novatrice connaît un vif succès dans les régions rurales et elle peut atteindre des millions d'individus comme le prouve l'expérience de la Banque Grameen. Pour ce qui est des travailleurs du secteur non structuré urbain, leur grande mobilité, caractérisée par des changements fréquents de lieu de travail et de résidence, pose un problème que les institutions de micro-crédit doivent s'efforcer de résoudre. Les activités intégrées menées par SEWA dans les villes indiennes ont favorisé la mise sur pied d'actions qui ne sont pas uniquement axées sur le crédit et qui couvrent les divers besoins des travailleurs de l'économie informelle urbaine. Proshikha et, plus récemment BRAC au Bangladesh, se sont également lancés dans le micro-crédit pour les travailleurs pauvres des zones urbaines. La Thaïlande crée actuellement à leur intention une banque calquée sur le modèle de la Banque Grameen. De toute évidence, certains pays asiatiques ont à cœur de permettre aux populations pauvres vivant dans les villes d'accéder au crédit.

**Sécurité sociale:** Dans les pays asiatiques les moins développés, la couverture de sécurité sociale proposée par l'Etat est limitée aux fonctionnaires et à une petite frange du secteur privé qui, dans sa grande majorité, est exclu de toute protection. Bien que la loi sur le revenu minimum (dont disposent de nombreux pays) s'applique officiellement au secteur privé, le versement d'indemnités de licenciement et les fonds de prévoyance ou de pension sont encore rares. L'économie informelle dispose de peu de mesures de protection sociale garanties par l'employeur ou l'Etat. Cette lacune est jusqu'à un certain point comblée par le système de soutien traditionnel dont bénéficie la main-d'œuvre rurale ou agricole; dans le cas des travailleurs de l'économie informelle urbaine, ce sont les organismes sociaux et les ONG qui assument cette fonction mais à une faible échelle. A cet égard, l'Inde semble en meilleure position que d'autres pays grâce à sa longue tradition de mouvements sociaux et du travail. Les services proposés par SEWA en matière d'assurance chômage, de soins médicaux et de garde d'enfants et les programmes de santé génésique et infantile du Forum des travailleuses

sont remarquables à ce point de vue. Certains pays d'Asie du sud-est (Corée du sud et Thaïlande, notamment) se tournent vers des mesures globales de protection sociale accordées par l'Etat. L'Indonésie a élaboré un programme en vue d'atténuer les effets de la crise économique sur la population pauvre. Ses objectifs spécifiques sont les suivants: a) protéger l'accès des groupes vulnérables aux services sociaux de base, notamment l'éducation et la santé, b) maintenir la qualité des services sociaux accordés aux populations pauvres; et c) lancer des réformes durables dans l'offre de services sociaux fondamentaux. En Chine cependant, un processus inverse s'est enclenché: les mesures de protection sociale assurées par l'Etat s'effilochent rapidement. Cependant, le Ministère du Travail et de la Sécurité sociale élabore actuellement un nouveau système de protection et de sécurité sociale en vue de s'adapter à l'émergence de l'économie informelle.

**Risques professionnels:** Les risques pour la santé liés à certaines activités de l'économie informelle sont souvent bien connus (comme le travail sur les décharges et dans la métallurgie sans équipement de protection) et pourtant de nombreux travailleurs ne sont pas conscients ou se désintéressent des mesures visant à éliminer ou réduire les risques. Une enquête menée à Manille rapporte que 90% des travailleurs informels ne considèrent pas les risques professionnels liés à la santé et la sécurité comme une de leurs priorités. Les effets combinés de la pauvreté et du manque de sensibilisation peuvent expliquer leur attitude. Plusieurs projets régionaux de l'OIT sont actuellement menés en Asie en vue de corriger la situation. Au rang de ces projets figurent le *Programme sur les améliorations du travail dans les petites entreprises* (WISE) et *Gérez mieux votre affaire* (IYB). Un programme WISE mis en œuvre aux Philippines pour une durée de trois ans s'est récemment achevé et il a débouché sur d'importantes avancées. En collaboration avec des organisations de Malaisie, du Népal et des Philippines, les projets IYB ont permis de développer et de tester des méthodologies pour le développement d'entreprises informelles offrant des garanties de sécurité. Un manuel (*Improve Your Work Environment and Business*, IWEB) a également été préparé. Un autre projet de l'OIT financé par le Danemark et mis en œuvre en Indonésie, aux Philippines et en Thaïlande, visait à améliorer les conditions de travail des travailleuses à domicile engagées dans le travail à la pièce.

**Organisation et représentation:** Un des plus grands paradoxes du monde moderne tient au fait que la progression de la démocratie et de la liberté s'accompagne pour les travailleurs du monde entier d'une perte des droits du travail attribuable aux défaillances du mouvement syndical face au pouvoir accru du système de marché. La syndicalisation des travailleurs a connu une baisse dans tous les pays d'Asie. Il est difficile de savoir si ce phénomène est la cause ou la conséquence de la "précarisation" et de l'"informalisation" du travail qui favorise la "flexibilité du marché du travail". Dans ce contexte, l'organisation et la syndicalisation du secteur informel revêtent une importance particulière. Dans les pays asiatiques en développement, le secteur informel tend à se doter d'organisations professionnelles. Celles-ci sont souvent appuyées par des organisations ou des ONG communautaires. Certaines de ces organisations, comme SEWA en Inde, sont une réminiscence du mouvement syndical. La nature et la structure organisationnelles de la main-d'œuvre et la diversité des modalités de travail informel (travailleurs occasionnels, travailleurs à domicile, domestiques) nécessitent cependant une organisation des non-syndiqués. L'organisation de ce type de travailleurs exige une approche novatrice et un engagement solide car ils sont difficiles à localiser tout en étant très disséminés.

**Garantie d'un espace de travail:** L'aide aux travailleurs et aux travailleuses de l'économie informelle passe par la garantie du "droit au travail"; ce droit fondamental est souvent bafoué par les autorités qui se retranchent derrière le statut non officiel de ce type de travail et le fait qu'il prend place dans des lieux non autorisés. Le conflit tient à ce qu'on n'admet pas toujours que "les villes sont faites avant tout pour gagner sa vie". Les municipalités n'accordent aucun espace permettant aux travailleurs du secteur informel d'exercer leur activité (leurs besoins ne dépassent souvent pas 4m<sup>2</sup>) et cette dénégation constitue en quelque sorte une violation du "droit au travail". L'attitude conciliante manifestée à cet égard par certaines villes et les succès remportés prouvent qu'il est non seulement possible d'accommoder le secteur informel mais que cet effort peut déboucher sur une situation de type "gagnant-gagnant": l'octroi d'espaces réservés au secteur informel améliore les conditions de travail des travailleurs du secteur et permet aux autorités publiques de prélever des droits d'utilisation des espaces et de proposer des services payants.

La planification urbaine (à savoir le zonage, l'aménagement de l'espace, les plans directeurs, etc.) largement inspirée de l'expérience des villes occidentales (dans lesquelles l'importance du secteur informel est nettement plus modeste) a beaucoup nuit aux travailleurs informels, à la fois sur leur lieu de travail et de vie, du fait des politiques de résorption de l'habitat insalubre et des vendeurs à la sauvette. De plus, la relation qui s'établit entre l'employeur et l'employé dans le secteur informel n'a rien de classique et les politiques de protection sociale des pays capitalistes avancés sont complètement inadaptées et trop coûteuses pour les pays asiatiques en développement. Il faut donc adopter une approche novatrice en vue d'élargir les politiques de protection sociale aux travailleurs informels. Il faut également lutter contre l'insécurité de l'emploi inhérente au secteur. Les travailleurs informels vivent au jour le jour même s'ils font le même travail depuis des années. Les salaires ne sont pas forcément bas (un conducteur de pousse-pousse par exemple peut gagner davantage qu'un modeste employé de bureau ou un ouvrier) mais il n'existe aucune institution offrant des services sociaux ou financiers correspondant à des revenus journaliers fluctuants.

La notion de travail décent appliquée aux politiques économiques et sociales et aux actions publiques relatives au secteur informel s'attaque à la caractéristique essentielle du travail informel: la piètre qualité des conditions de travail caractérisées par des horaires de travail interminables dans des conditions pénibles, sous un climat chaud et humide, sans accès à l'eau et aux installations sanitaires. Le travail décent vise également à garantir un revenu minimum permettant de mener une vie décente. Cependant, les revenus générés par le travail informel contraignent les travailleurs concernés à habiter dans les taudis et les squats, qui offrent un accès limité, voire nul, aux services urbains de base. C'est pourquoi pauvreté, secteur informel et insalubrité sont si étroitement liés.

Les politiques et actions gouvernementales destinées à réduire le déficit de travail décent doivent être axées sur des bénéficiaires, des professions, des situations dans l'emploi spécifiques, et porter une attention particulière aux femmes et au travail des enfants. Ainsi l'octroi d'espaces appropriés permettant aux colporteurs et aux vendeurs de rue d'exercer leur activité peut mettre un terme au harcèlement et améliorer les conditions de travail. Le recul du harcèlement dont sont victimes les chauffeurs de pousse-pousse peut devenir un objectif prioritaire s'inscrivant dans le cadre du droit au travail. Un programme d'action prioritaire destiné aux trieurs d'ordures pourrait prévoir la distribution d'équipement de protection en vue de réduire les risques professionnels liés à la santé et la sécurité. Pour les travailleurs

domestiques, il faut trouver les moyens de faire reculer les formes les plus intolérables d'exploitation au travail. Les travailleurs de la construction sont également exposés à l'exploitation et aux risques professionnels. Bien que le système d'apprentissage dans les échoppes et les ateliers de réparation du secteur non structuré constitue un bon moyen d'acquérir des compétences, il faut s'assurer que ce système ne devienne pas un prétexte à l'exploitation ou au recours à la main-d'œuvre infantile.

# "Le travail décent dans le secteur informel: Amérique latine"<sup>1</sup>

de Jim Thomas, London School of Economics

---

Le thème principal de cette étude est le travail décent (y compris les droits fondamentaux du travail, les possibilités d'emploi et la protection sociale) en milieu urbain et, plus particulièrement, le secteur informel urbain, l'urbanisation étant plus développée en Amérique latine que dans d'autres régions. En 1990, 71% de la population vivait dans des zones urbaines, le Guatemala ayant, avec 39%, le pourcentage le plus faible et le Venezuela, avec 90%, le plus élevé. La recherche sur le secteur informel s'est concentrée sur les zones urbaines, et très peu d'études ont été réalisées sur le secteur informel rural.

Il ressort des statistiques présentées dans le document que, pendant les années 90, l'emploi dans le secteur informel urbain a augmenté dans la plupart des pays d'Amérique latine. Globalement, le secteur informel urbain est passé de 52% en 1990 à environ 57% en 1996, cette croissance allant de pair avec un déclin correspondant dans le secteur formel. La croissance du secteur informel urbain s'est traduite par un accroissement, en parts à peu près égales, du pourcentage de travailleurs indépendants et de petites entreprises. Cette expansion a résulté en grande partie de la plus large participation des femmes au marché du travail, aussi bien dans le secteur des services que dans celui du travail indépendant.

Dans ce rapport sont appliqués les trois critères recommandés par la 15<sup>ème</sup> Conférence internationale des statisticiens du travail (CIST) pour distinguer les entreprises du secteur informel: i) le fait que l'entreprise ne soit pas enregistrée; ii) la petite taille de l'entreprise par le nombre de ses employés (au maximum 5 à 10); et iii) le fait que les employés de l'entreprise ne sont pas déclarés. Il explique que, selon la définition fondée sur l'entreprise, les gens de maison et les travailleurs à domicile, ainsi que les membres de professions libérales et les petites entreprises de haute technologie, ne devraient pas être inclus, tout en reconnaissant que les statistiques disponibles ne permettent pas toujours d'établir cette distinction. La distinction entre «informalité» et «illégalité» est également examinée: cette distinction s'exprime en degrés de légalité sur une graduation continue allant de l'informalité à la formalité. En outre, d'aucuns affirment que dans les années 70, il y avait, semble-t-il, une nette dichotomie entre le secteur formel et le secteur informel, qui simplifiait les débats théoriques sur le processus de «formalisation». Mais les bouleversements de ces dernières années sont venus brouiller cette distinction traditionnelle, et plus particulièrement le concept d'«informalisation» du secteur formel, un processus imputable principalement à la mondialisation, à l'ajustement structurel et à la privatisation des entreprises publiques.

Cependant, l'évolution et les tendances diffèrent considérablement d'un pays à l'autre. Au Chili, en Colombie et au Panama, par exemple, la taille du secteur informel urbain n'a guère évolué entre 1990 et 1997. Pendant la même période, la Bolivie, l'Equateur et le Honduras ont montré des variations cycliques, alors qu'en Argentine, au Brésil, au Costa Rica, au Mexique, au Paraguay, au Pérou et au Venezuela, le secteur informel urbain tendait à s'accroître.

---

<sup>1</sup> "Decent Work in the Informal Sector: Latin America".

Ces tendances traduisaient également l'impact de la mondialisation, de l'ajustement structurel et de la privatisation. Par exemple, la crise de la dette dans les années 80 et le redressement opéré dans les années 90 par le biais des programmes d'ajustement structurel ont donné une impulsion spectaculaire à la libre circulation des capitaux dans le monde, et la suppression des barrières commerciales a réduit le contrôle de l'État et accru le pouvoir des entreprises multinationales de déterminer les flux commerciaux, les investissements internationaux et les sites de production destinée à l'exportation. L'ensemble de la région a connu une longue période de croissance économique dans les années 90, de recul de l'inflation et de progrès technologique, mais cette croissance n'a pas été génératrice d'emplois.

La réforme du marché du travail a également été entreprise dans de nombreux pays. La législation a notamment été modifiée de manière à faciliter le licenciement des travailleurs et à permettre de garder plus longtemps des travailleurs temporaires sans paiement de charges sociales. Il en a résulté une réduction de la couverture syndicale et une perte d'influence sur le plan des conditions de travail. Pendant la période comprise entre 1990 et 1998, le pourcentage de travailleurs du secteur formel urbain qui ont un contrat permanent par rapport à ceux qui ont un contrat temporaire et à ceux qui n'ont pas de contrat a fortement diminué dans la plupart des pays pour lesquels on dispose de telles données, entraînant une perte sur le plan de la sécurité d'emploi et des avantages complémentaires.

Les revenus réels moyens des travailleurs du secteur formel ont diminué entre 1990 et 1998 et n'ont que légèrement augmenté en termes de taux salariaux minimaux. Les premiers comme les seconds ont considérablement baissé si l'on prend 1980 comme année de base de l'indice. Le chômage déclaré a augmenté, davantage chez les femmes que chez les hommes. Il a aussi augmenté chez les jeunes travailleurs (entre 15 et 24 ans). Le sous-emploi constitue aussi un problème majeur dans certains pays.

L'examen des taux de participation de la main-d'œuvre dans cinq pays andins a permis de constater qu'entre 1980 et 1997, les taux de participation des hommes avaient diminué ou étaient restés inchangés, alors que ceux des femmes avaient augmenté dans tous les pays. Les données concernant 12 pays d'Amérique latine en 1998 ont montré que, à l'exception de la Colombie, un pourcentage plus élevé de femmes que d'hommes travaillent dans le secteur informel urbain. La vaste majorité des gens de maison sont des femmes. Le pourcentage des femmes travaillant dans le secteur tertiaire en 1999 était compris entre 73% au Honduras et 90% en Argentine, dont la majorité dans le commerce et les services.

En raison des niveaux élevés de chômage des jeunes, ceux-ci travaillent en nombre disproportionné dans le secteur informel. A la fin de la décennie, 57% de ceux qui avaient été employés pour un travail autre qu'agricole dans le groupe d'âge entre 15 et 29 ans, l'avaient été dans le secteur informel. En outre, on estime à 17,5 millions le nombre d'enfants entre 5 et 14 ans qui travaillent, en Amérique latine et dans les Caraïbes. Sur ce chiffre, 67% sont des garçons et 33% des filles. C'est essentiellement dans le secteur informel que les migrants internes et les immigrants trouvent également du travail.

La mondialisation qui s'est opérée au cours des années 90 a eu pour effet d'accentuer l'informalité du marché du travail de deux façons: cette informalisation s'est faite **du sommet vers la base**, par la suppression de la protection du marché du travail, par la création d'un plus grand nombre d'emplois à temps partiel et par le rétrécissement de la couverture

syndicale. Le phénomène de la *croissance sans emplois*, par lequel les économies peuvent connaître une croissance importante de la production réelle sans générer d'emplois dans le secteur formel, s'est traduit par une informalisation accrue **de la base vers le sommet**; nombre, voire la plupart, de ceux qui arrivent sur le marché du travail doivent maintenant trouver un emploi dans le secteur informel urbain, qui est ainsi promis à une expansion en chiffre absolu et en pourcentage. Les effets de ces changements survenus sur le marché du travail sont examinés pour l'ensemble du secteur informel urbain et pour un certain nombre de groupes vulnérables comme les femmes, les enfants qui travaillent, les personnes handicapées et les immigrants. Ces groupes vulnérables sont confrontés aux «déficits de travail décent» inhérents au secteur informel, à savoir l'absence de contrôle sur les niveaux de rémunération et les conditions de travail; les faibles niveaux d'éducation et de formation; l'impossibilité d'accéder au crédit; le manque de représentation et de protection sociale. En outre, ils sont largement victimes de discrimination et d'exploitation.

Auparavant, le secteur informel urbain se composait en grande partie de travailleurs indépendants et de petites entreprises, tandis que le secteur public et les travailleurs employés dans les moyennes et les grandes entreprises constituaient le secteur formel urbain. Le travailleur type du secteur formel urbain était de sexe masculin, employé à plein temps dans le secteur manufacturier, membre d'un syndicat et jouissant d'un degré élevé de protection de l'emploi et de sécurité sociale. Cela a beaucoup changé, au point que la distinction n'est plus aussi aisée entre les travailleurs du secteur formel et ceux du secteur informel. Aujourd'hui, le travailleur type du secteur informel urbain se rencontre surtout dans le secteur des services, et pourrait fort bien être une femme travaillant à temps partiel ou une personne sous contrat de courte durée. Quant aux travailleurs du secteur formel urbain, leur taux de syndicalisation a diminué, et nombreux sont ceux qui doivent désormais verser à titre privé des cotisations à des programmes de sécurité sociale.

L'étude traite également des flux de capitaux entre le secteur formel urbain et le secteur informel urbain. Le capital financier circule normalement du secteur formel urbain vers le secteur informel urbain, et cela vaut aussi pour le capital physique (ainsi, les machines devenues obsolètes pour le secteur formel urbain sont recyclées dans le secteur informel urbain). Le capital humain circule dans les deux sens.

L'étude distingue également entre liens économiques en aval et en amont. Les liens en amont s'entendent de la mesure dans laquelle ceux qui opèrent dans le secteur informel urbain reçoivent des intrants pour leurs activités de la part du secteur formel urbain, sous forme de matières premières, de produits intermédiaires et de produits finis. Il existe généralement des liens en amont très forts entre les deux secteurs, sauf pour certains types de services personnels. Les liens en aval concernent les extrants provenant du secteur informel urbain, utilisés par le secteur formel. Ils peuvent se présenter sous forme de biens intermédiaires ou de produits finis. L'une des formes les plus importantes de lien en aval est la sous-traitance. Parmi les principaux avantages que le secteur formel urbain tire de la sous-traitance, on peut citer le fait qu'il n'a aucune responsabilité à assumer en ce qui concerne les conditions de travail propres au secteur informel urbain. Il n'a pas à se soucier si les travailleurs du secteur informel urbain perçoivent un salaire minimum et bénéficient de la sécurité sociale et d'autres avantages complémentaires. Par ailleurs, tout en travaillant avec une main-d'œuvre stable et relativement modeste, ce système permet quand même de réagir rapidement aux variations de la demande du marché en modulant le recours à la sous-traitance. Cependant, la sous-

traitance permet également d'ouvrir davantage le marché aux micro-entreprises, d'améliorer les normes de qualité (accroissant ainsi la rentabilité et la compétitivité des petites entreprises) et de combler les déficits de travail décent par une approche fondée sur la chaîne de la plus-value.

L'étude examine aussi le rôle des organisations dans la réduction des déficits de travail décent, qu'il s'agisse de l'OIT et d'autres institutions (nationales et internationales), des gouvernements, des ONG (nationales et internationales) ou des organisations implantées localement. D'aucuns affirment que, dans le contexte de l'Amérique latine, les syndicats et l'Eglise sont deux institutions jouant à cet égard un rôle particulièrement important.

Les gouvernements pourraient bien éprouver des difficultés à mettre en œuvre la législation résultant de la ratification des conventions de l'OIT. Aussi pourraient-ils obtenir des résultats plus concrets, par exemple par le biais de programmes de formation. Les syndicats doivent travailler sur la manière d'atteindre les travailleurs, de plus en plus nombreux à travailler de manière informelle, se privant ainsi du statut d'employé, exigé par les syndicats pour intervenir selon la pratique traditionnelle. Les syndicats doivent éventuellement envisager de travailler avec d'autres organisations (telles que les organisations de base et les ONG) qui ont des contacts avec les groupes cibles dans le secteur informel urbain et peuvent servir d'intermédiaires.

Cependant, le rôle des organisations de base et des ONG va bien au-delà du rôle d'intermédiaire, comme l'atteste clairement une description des activités d'ACCION Internacional. ACCION est un bailleur de micro-crédits en Amérique latine, et ses activités sont fondées sur le modèle de la Grameen Bank. Elle est associée à 18 programmes de micro-crédit dans 13 pays d'Amérique latine, a un portefeuille actif de prêts de plus de 274 millions de dollars E.-U. et compte plus de 460.000 clients ayant contracté un prêt s'élevant en moyenne à 600 dollars E.-U.

Le recours éventuel à l'opinion publique et au réseau Internet pour traiter le problème des déficits de travail décent est également examiné. De nombreuses ONG sont tributaires de l'opinion publique pour recueillir des contributions régulières à leurs activités. L'Internet leur offre des possibilités uniques de se faire connaître. En outre, le réseau Internet facilite le processus de communication en permettant à différentes organisations d'échanger des informations et de trouver des partenaires pour leurs activités.

Le document comprend des études de cas illustrant de quelle manière différentes organisations ont travaillé pour réduire les déficits de travail décent. Un certain nombre d'innovations sont notées, telles que la nécessité d'associer les petits frères et les petites soeurs des travailleurs mineurs aux programmes de réduction du travail des enfants, afin de leur épargner le même sort. On dit que les résultats auraient été souvent satisfaisants lorsque différentes organisations agissaient de concert. En outre, il semble indispensable que ceux que l'on veut aider soient activement associés à ce processus.

Il ressort des conclusions qu'il y a lieu d'encourager une plus grande représentation des travailleurs de l'économie informelle, même si cette représentation ne passe pas nécessairement par les syndicats, et de négocier des relèvements des salaires minimaux. Dans presque chaque pays, la valeur réelle du salaire minimum a considérablement diminué entre

1980 et 1999. Les niveaux élevés du chômage des jeunes montrent qu'il faut investir des ressources importantes dans l'éducation et la formation de ce groupe, car des accroissements du capital humain s'avéreraient rentables pour longtemps.

## **"Le secteur informel en Afrique subsaharienne"<sup>1</sup>**

de Pat Horn, StreetNet, Durban, Afrique du Sud  
Shirin Motala (agent de développement freelance)  
et Jantjie Xaba, projet de recherche sur les syndicats

---

Les statistiques concernant l'économie informelle en Afrique subsaharienne, lorsqu'elles sont accessibles, sont difficilement comparables car elles ne sont pas dérivées d'une même définition. Cependant, quelques estimations ont été faites selon lesquelles l'économie informelle en Afrique subsaharienne représente entre 40 et 60% de l'emploi urbain. En 1990, 21% des 227 millions de personnes qui composent la main-d'œuvre de cette partie de l'Afrique travaillaient dans l'économie informelle.

L'économie informelle englobe différents types d'activité économique, y compris le travail à domicile, les vendeurs ambulants, les entrepreneurs qui embauchent, les travailleurs indépendants et les travailleurs occasionnels dont l'emploi est saisonnier ou qui travaillent dans des industries délocalisées. Cependant, les enquêtes auprès des entreprises laissent souvent de côté les travailleurs à domicile, les vendeurs ambulants et la main-d'œuvre informelle de l'économie formelle.

Pour avoir des indicateurs fiables concernant la croissance de l'emploi dans l'économie informelle et pour obtenir de meilleures informations sur les entreprises ou sites où les travailleurs de l'économie informelle exercent leurs activités, il convient d'améliorer la méthodologie appliquée aux enquêtes sur le marché du travail. Il faut d'abord identifier les travailleurs informels par une enquête sur les ménages et, par l'intermédiaire de ces travailleurs, repérer les entreprises.

Cette étude fournit des informations sur 13 pays d'Afrique subsaharienne. Telles sont les tendances générales de la région:

- Déclin ou stagnation des possibilités d'emploi dans le secteur formel;
- Accroissement des activités du secteur informel dans la région qui jouent, dans certains pays, un rôle plus important que le secteur formel sur le marché du travail;
- Contribution importante de l'économie informelle au produit intérieur brut.

Une partie importante (la majorité dans de nombreux cas) de la main-d'œuvre non agricole féminine travaille dans l'économie informelle. Les inégalités de revenus entre les sexes y sont importantes: les femmes sont sous-représentées dans les secteurs d'activité les mieux payés et sur-représentées dans les secteurs d'activité à faible revenu. La plupart des femmes actives dans l'économie informelle sont à leur compte, ont une activité occasionnelle ou de sous-traitance ou sont employées sans rémunération dans une entreprise familiale. Rares sont celles qui sont en mesure d'embaucher des salariés.

---

<sup>1</sup> "The Informal Sector in Sub-Saharan Africa".

Une idée traitée dans ce document est que la mondialisation porte atteinte aux droits des enfants et qu'il y a un risque que davantage d'enfants soient attirés sur le marché du travail, notamment dans l'économie informelle. Pour éradiquer les formes nuisibles de travail des enfants, il faut réduire la pauvreté. Parmi les autres groupes vulnérables dont les problèmes et les besoins sont évoqués, il convient de citer les migrants et les personnes atteintes d'une incapacité.

Les économies formelles et informelles sont liées entre elles au moins de deux manières. Il existe des liens en aval (avec des marchés au-delà de l'économie informelle) et des liens en amont (sous forme d'intrants d'origine extérieure à l'économie informelle). Certaines études ont permis de constater que l'économie formelle est tributaire de l'économie informelle comme source de biens et services et en tant que marché pour ses produits.

Le document soutient également que le développement de ces liens a conduit à une informalisation du travail dans l'économie formelle comme moyen pour les entreprises d'accroître leurs bénéfices. Ce phénomène préoccupant explique que le corps de recherche s'intéresse de plus en plus aux chaînes de plus-value. Ces chaînes comprennent l'ensemble des activités et des parties prenantes intervenant sur un produit depuis sa conception jusqu'à ce qu'il parvienne au consommateur final. Il est évident que les acteurs de l'économie informelle jouent un rôle important dans de nombreuses chaînes de plus-value.

L'impact de la mondialisation sur l'économie informelle est encore mal connu. Cependant, selon ceux qui survivent dans ce secteur, le processus a été dévoyé dans la mesure où l'on a privilégié les puissantes entités économiques telles que les sociétés multinationales, mais pas les femmes ni les petites entreprises.

Le document mentionne un certain nombre d'effets négatifs de la mondialisation sur l'économie informelle, à savoir les licenciements, les baisses de salaires réels, le manque de services publics, l'augmentation du nombre d'abandons scolaires, la multiplication des violations des droits de l'homme, l'accroissement de la criminalité et des troubles sociaux. Les syndicats perçoivent la mondialisation comme un moyen de faire baisser les revenus des travailleurs et de remettre en question les droits et la protection sociale.

Le document propose des modalités de soutien aux travailleurs de l'économie informelle et présente des études de cas. L'une des quatre études de cas présentées est une initiative UMASIDA. UMASIDA est une abréviation ki-swahili qui se traduit par "Fonds communautaire de soins de santé pour le secteur informel de Dar es Salaam". Cette initiative est dérivée d'un projet BIT/PNUD de 1995-96 qui a expérimenté la fourniture de services intégrés pour le secteur informel urbain à Bogota, Dar-es-Salaam et Manille. Le système UMASIDA de Tanzanie fournit non seulement des crédits et une formation en matière de financement, de production, de gestion et de commercialisation, mais aussi des services sociaux tels que l'accès aux soins de santé ainsi que des mesures de sécurité et de santé. L'une des raisons justifiant cette approche est que les services sociaux ont, semble-t-il, un impact sur la productivité.

Une autre étude de cas présentée dans ce document porte sur les autorités municipales de la métropole de Durban en Afrique du Sud. Depuis la fin de l'apartheid, les autorités municipales sud-africaines ont des responsabilités accrues pour ce qui est de promouvoir le

développement économique local et de faciliter la gouvernance participative. La "politique de l'économie informelle" montre de quelle manière Durban Metro a intégré ces responsabilités. Dans une étude comparative sur l'approche des autorités municipales de quatre villes à l'égard de la vente ambulante, Durban apparaît comme celle qui fait le plus pour intégrer les vendeurs ambulants dans les processus de planification urbaine.

Cependant, comme l'accent a d'abord été mis sur les seuls vendeurs ambulants, les autres catégories de travailleurs informels n'ont fait l'objet d'aucune initiative. Aussi, Durban Metro a-t-elle créé en 1999 un groupe de travail spécial, chargé de formuler des propositions concernant un cadre stratégique propre à inciter les autorités municipales à soutenir l'économie informelle. La municipalité a également alloué des ressources au processus d'élaboration de la stratégie grâce auxquelles des données sont recueillies, des informations diffusées et des consultations menées entre la municipalité et des parties prenantes très diverses. Un effort particulier a été entrepris pour que les préoccupations des parties prenantes plus marginalisées soient entendues et pour que les compromis soient négociés plutôt qu'imposés.

La politique qui a été élaborée reflète cinq grandes tendances nouvelles:

- C'est désormais un fait admis que l'économie informelle n'est pas qu'un mécanisme de réduction de la pauvreté, mais qu'elle est appelée à jouer un rôle déterminant dans le développement économique de Durban.
- La politique valorise toutes les formes de travail. Les vendeurs ambulants et les travailleurs à domicile ont également besoin de services de soutien qui tiennent compte des différents besoins et des différentes situations.
- L'économie de Durban est perçue de façon globale. L'économie formelle et l'économie informelle sont considérées comme complémentaires et interdépendantes plutôt que comme concurrentes.
- La politique reconnaît l'utilité des organisations de travailleurs dans l'économie informelle et définit un programme de développement des capacités de ces organisations.
- Enfin, des stratégies novatrices ont été proposées pour faciliter la mise en œuvre de cette politique, notamment: l'aménagement du territoire, les projets pilote pour tester les nouvelles idées et approches et la participation des parties prenantes à la planification, à la prise de décisions et à l'auto-réglementation.

Une autre proposition consiste à encourager les gouvernements à soutenir des formes plus appropriées de formation professionnelle. Le système d'apprentissage informel tel qu'il est pratiqué par les opérateurs *juakali* au Kenya s'est révélé efficace pour le transfert de compétences dans l'économie informelle. La fourniture de micro-crédits est également considérée comme une initiative susceptible de se révéler bénéfique. Les gouvernements ont souvent des plans d'intervention visant à développer l'économie informelle par le ciblage de micro- et de petites entreprises. Cependant, on manque de documents démontrant l'efficacité de ces initiatives.

L'absence de protection sociale est un problème important pour les travailleurs de l'économie informelle, dont bon nombre n'ont pas les moyens ou ne sont pas prêts à contribuer à hauteur d'un pourcentage relativement élevé de leur revenu pour accéder à ces

avantages. Leurs besoins prioritaires les plus immédiats touchent à la santé et à l'éducation. Comme les gouvernements ne peuvent plus garantir l'accès gratuit aux soins de santé, de nombreux travailleurs ont commencé à organiser leur propre accès à de tels services.

En se référant à l'économie informelle, on parle souvent de secteur non structuré, mais cette acception n'est plus tout à fait valable. Il y a de nombreux exemples de travailleurs de l'économie informelle qui s'organisent. Cependant, ces organisations sont généralement très fragiles et parviennent rarement à atteindre des objectifs de développement ou de politiques à long terme. Il existe quelques exemples d'organisations de type syndical, et certaines organisations du secteur informel ont des liens étroits avec le mouvement syndical. Les organisations de travailleurs de l'économie informelle ont plus de chances de survivre lorsqu'elles s'appuient sur des adhérents et ont des objectifs clairement définis, de sorte que les adhérents puissent voir concrètement les avantages qu'il y a à s'organiser collectivement.

Selon le rapport, pour relever le défi relatif à l'économie informelle, il convient de modifier les principes régissant les systèmes nationaux d'imposition, les dépenses nationales et le fonctionnement des marchés mondiaux. Ce document identifie également les domaines nécessitant un complément de recherche, notamment:

- Ventilation des secteurs d'activité de l'économie informelle;
- Décomposition urbaine et rurale des données;
- Désagrégation des données par sexe pour déterminer la nature et l'ampleur de la participation des femmes et de leur contribution à l'économie informelle;
- Désagrégation des niveaux de revenu dans le secteur informel par type de travail et par sexe;
- L'impact de la mondialisation sur l'économie informelle;
- La nature des liens entre les secteurs formel et informel;
- La contribution de l'économie informelle au produit intérieur brut.

## "Le secteur informel en Afrique subsaharienne francophone"

de Soulye Kante, consultant

---

Ce rapport présente une synthèse de travaux de plusieurs spécialistes de l'économie et de la sociologie. Il aborde les problèmes de définition, notamment la difficulté à s'accorder sur l'envergure et les limites du secteur informel, à cerner ses dimensions, son potentiel humain et matériel, et l'absence de statistiques fiables et exhaustives. Il présente des données sur les activités informelles ainsi que leurs variations selon les pays étudiés, et analyse la segmentation et l'hétérogénéité du secteur informel, la flexibilité de ses modes de fonctionnement et la nature des liens entre le secteur formel et le secteur informel. Il tente de montrer l'incidence de la mondialisation, des politiques macro-économiques et d'ajustement structurel, notamment la dévaluation du Franc CFA en 1994, sur l'économie informelle. Le rapport passe également en revue d'autres causes de l'informalisation de l'économie, en particulier le nombre très élevé des laissés-pour-compte du système scolaire, l'absence de débouchés pour les diplômés, l'influence des migrations internationales et l'impact des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Cette revue est complétée par la description de quelques exemples pratiques d'initiatives visant à relever les normes sociales, augmenter l'emploi et améliorer la productivité dans le secteur informel.

Le profil et la dynamique du secteur informel varient selon les pays. Les activités informelles recouvrent l'essentiel de l'activité agricole et une part prépondérante des activités urbaines de commerce, de transport, de services, d'artisanat et même souvent de la petite industrie manufacturière. On note une mobilité constante entre les différentes branches d'activité et entre différents métiers en fonction de la situation économique et des besoins du moment. Il peut arriver, par exemple, qu'un travailleur quitte la micro-entreprise qui l'employait pour se mettre à son propre compte, devenant ainsi un micro-entrepreneur indépendant; de même une personne peut exercer plusieurs activités à la fois. Dans les zones rurales, nombreux sont les petits exploitants qui complètent leur activité agricole par un travail non agricole de saison ou de contre saison, le plus souvent en ville, à la faveur de l'exode rural.

Le secteur informel a accru sa contribution à l'économie dans la dernière décennie du vingtième siècle, pour représenter près des trois quart de la population active non agricole en Afrique subsaharienne, contre plus des deux tiers une dizaine d'années auparavant. Dans les huit pays de l'Union économique et monétaire de l'Afrique de l'ouest (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo), le secteur informel représenterait, selon les définitions nationales, entre le quart et la moitié du produit intérieur brut. La croissance du secteur informel est en général plus extensive qu'intensive, c'est-à-dire que le nombre d'unités économiques a tendance à augmenter, alors que l'emploi en leur sein n'augmente que très faiblement. Ce sont, le plus souvent, des entreprises individuelles qui n'emploient au plus qu'une personne, dans des activités relevant souvent du secteur tertiaire. La production et les services sont moins représentés mais ils créent en moyenne davantage d'emplois par unité économique.

En Afrique francophone, les femmes font partie des couches sociales les plus touchées par la crise économique. Ceci se traduit par une féminisation accrue de la pauvreté, aggravée par certaines discriminations en matière d'accès à l'éducation, à l'emploi, à la santé et au logement. Ainsi, la situation des femmes dans le secteur informel est plus précaire que celle des hommes, notamment en termes de revenus et de protection sociale.

De nombreux liens existent entre le formel et l'informel en matière d'approvisionnement, de flux de financement et de main-d'œuvre, et de sous-traitance. Par exemple, les flux de main-d'œuvre sont plus importants du formel vers l'informel. Cela s'explique essentiellement par le fait que la majorité des défilés du secteur moderne (public et privé) se reconvertissent par nécessité dans le secteur informel. Il en est de même des laissés pour compte du système conventionnel d'enseignement et des diplômés, qui ne parviennent pas à s'insérer dans le secteur moderne. En sens inverse, les flux de l'informel vers le formel ne sont pas très développés. Il n'est pas rare cependant de voir des apprentis trouver des emplois qualifiés dans le secteur moderne après leur formation.

L'attitude des gouvernements et des acteurs institutionnels à l'égard du secteur informel a évolué. La volonté initiale de freiner son expansion a fait place à une certaine tolérance, voire à une volonté de l'appuyer. Globalement, il existe un large consensus sur la nécessité d'améliorer les revenus et la productivité du secteur informel, de manière à faire reculer la pauvreté et à rapprocher les conditions économiques et d'emploi du secteur informel de celles du secteur formel. Les interventions étatiques et les motivations qui les ont inspirées selon les pays peuvent être articulées autour des trois approches ci-après:

- ? Le Congo, la Côte d'Ivoire et le Gabon ont opté pour une approche volontariste axée sur l'industrialisation de l'économie, afin de promouvoir au sein des activités artisanales les plus porteuses un modèle de petites et moyennes entreprises fondé sur l'émergence de la frange supérieure des micro-entreprises. Ce modèle s'est révélé inadapté aux caractéristiques et besoins des petits ateliers d'artisanat et, plus généralement, de la grande majorité des micro- et petites entreprises.
- ? Le Burkina Faso, le Mali, le Sénégal et le Togo ont privilégié une approche prônant l'intégration du secteur artisanal à l'ensemble de l'économie et la normalisation de ses rapports avec l'État. Par la suite, cette approche s'est centrée sur la création de conditions cadres permettant de mettre en valeur le potentiel inhérent aux activités artisanales. Toutefois, la quasi-totalité des dispositifs d'accompagnement de ce second modèle se sont révélés tout aussi inadaptés aux besoins des micro-entreprises.
- ? Le Bénin, la Mauritanie, le Niger et le Rwanda ont misé sur un modèle de développement endogène et autocentré, basé sur la valorisation des ressources naturelles, matérielles et humaines dans différentes filières productives, et une approche participative.

La cohérence et l'efficacité de chacune de ces approches ont été particulièrement desservies par la grande diversité des tutelles d'intervention gouvernementale, l'absence de coordination interministérielle et l'insuffisance des moyens humains et financiers. L'amélioration de l'environnement institutionnel et réglementaire reste cependant une des priorités retenues par certains gouvernements. La création d'un centre de formalités (Guichet

unique) des entreprises est un instrument mis en place dans quelques pays. La conception d'un schéma directeur de développement de la micro-entreprise figure aussi parmi les projets en cours. La promotion des entreprises du secteur informel suppose en outre la levée d'un grand nombre de mécanismes d'exclusion, notamment ceux consacrés par le Code des Investissements et le Code des marchés publics, qui doivent aussi s'ouvrir aux micros et petites entreprises.

Du point de vue des droits des travailleurs, les libertés sont partout garanties et toutes les formes de discrimination prohibées et réprimées par la loi. Mais l'affirmation quasi unanime de ces grands principes ne se reflète pas dans le niveau et l'étendue de la ratification des Conventions de l'OIT par les États. Les avancées les plus notoires sont enregistrées dans le domaine de l'élimination du travail des enfants. Ainsi, en 1992, l'OIT a lancé le Programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC) et a adopté la Convention n° 182 (1999) qui constitue un nouvel instrument pour combattre les pires formes de travail des enfants. A titre d'exemple, au Sénégal, quatre volets sont conjointement mis en œuvre:

1. les politiques de développement institutionnel: législation, éducation de base et formation, études et recherches, partenariat avec les employeurs, les syndicats, les ONG et les médias, appui organisationnel aux groupes d'enfants travailleurs et à leurs familles;
2. l'action directe envers les enfants, dans le cadre de projets mis en œuvre par les structures étatiques et les ONG. De 1998 à 2001, 12.000 apprentis, 2.200 filles domestiques, 28.000 élèves et 300 enfants de la rue ont été concernés par des actions de formation, d'information, d'amélioration des conditions de vie, d'apprentissage et de travail;
3. la sensibilisation, en français et en langues nationales. Un film sur le travail des enfants a été réalisé et diffusé, ainsi que trois documentaires TV, sur les filles domestiques, les apprentis et les enfants chiffonniers. De plus, en l'espace de deux ans, cinq campagnes nationales de sensibilisation ont été menées, en partenariat avec les médias, le patronat, les centrales syndicales ainsi qu'avec les femmes travailleuses;
4. la coordination: création du réseau national des intervenants qui comprend notamment 2 organisations d'enfants travailleurs, 5 centrales syndicales, 36 organisations d'employeurs affiliées au Conseil National du Patronat, 11 ONG et 35 représentants des médias publics et privés, nationaux et régionaux.

En matière de formation, les structures classiques de formation professionnelle sont coûteuses et leurs enseignements ne sont pas conçus pour des analphabètes totaux ou partiels. En règle générale, l'offre formelle de formation professionnelle se caractérise par son inadéquation aux besoins. Par l'accent mis sur la formation initiale, on privilégie une population de type scolaire, au détriment des artisans engagés dans un processus de production et, par conséquent, insérés dans le monde du travail et davantage demandeurs de perfectionnement et de formation continue. C'est encore l'apprentissage traditionnel qui constitue la forme la plus répandue de transmission des compétences dans le secteur informel. Mais l'apprentissage est lui aussi de plus en plus inadapté aux besoins. Il rencontre des difficultés, tant du fait du manque de places d'apprentissage que de l'insuffisante qualification des maîtres artisans et de leur incapacité à transmettre des notions théoriques aux apprentis; sans compter l'absence totale de progression pédagogique structurée dans le cursus de

formation. Une réforme du système de formation professionnelle est en cours dans des pays comme le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Niger, le Mali, le Rwanda et le Sénégal. En ce qui concerne ce dernier pays, le rapport présente une expérience intéressante, celle du Centre national de qualification professionnelle (CNQP). Il s'agit d'un établissement public d'enseignement, doté d'un conseil d'administration tripartite, comprenant des représentants de l'Etat, des employeurs et des travailleurs. L'organisation des cycles de formation est fondée sur une stratégie de gestion et de maîtrise des règles fondamentales de l'alternance centre/entreprise, afin de mettre en adéquation la formation et l'emploi. Cet établissement offre non seulement des formations initiales mais aussi des stages de perfectionnement. Les diplômés de ce centre constituent au Sénégal un vivier de créateurs d'entreprises qui investissent massivement le secteur artisanal, dans lequel ils font fructifier des micro-, petites et parfois moyennes entreprises viables, tout en contribuant à l'amélioration des compétences.

Outre la formation professionnelle, la formation à la gestion de micro-entreprises revêt une importance particulière dans l'économie informelle. Ainsi, dans le cadre du programme régional du BIT *Agérez mieux votre entreprise* (GERME), un effort d'adaptation des outils de formation a été fait pour tenir compte de la spécificité et de l'importance de la population des micro-entrepreneurs informels. L'étude d'impact réalisée en 2001 a montré que 83% des bénéficiaires ont amélioré leur bénéfice d'exploitation.

Du point de vue du financement, les tontines ont permis à de nombreuses personnes du secteur informel, en particulier les femmes, de financer leurs activités ou certains événements sociaux. De même, elles ont offert à plusieurs groupements économiques les moyens de constituer un apport personnel leur permettant de bénéficier d'un financement auprès des programmes d'appui au secteur informel. En Afrique subsaharienne, la tontine se présente comme un mécanisme traditionnel d'entraide et d'encouragement à l'épargne, en vue de la réalisation de projets économiques ou sociaux. La tontine se caractérise essentiellement par l'accord tacite entre les membres à entretenir des relations de confiance, en dehors de tout contrat formel. Cependant, face au besoin ressenti de disposer de fonds plus substantiels pour mettre en oeuvre des activités économiques et sociales plus ou moins importantes, des caisses mutuelles d'épargne et de crédit ont été constituées pour contourner les limites des tontines. Ces dernières années, ces caisses et mutuelles ont connu une expansion rapide dans la plupart des États africains. Elles s'inscrivent dans le cadre de la volonté des pouvoirs publics d'améliorer les conditions de financement des acteurs de l'informel. Les caisses mutuelles d'épargne et de crédit constituent de fait un cadre formel de financement des activités informelles. Elles parviennent à mobiliser une épargne substantielle et à accorder des crédits adaptés aux besoins avec des formules de garanties appropriées.

En matière de protection sociale, la santé apparaît sans conteste comme un besoin prioritaire. Les pays francophones de l'Afrique au sud du Sahara sont passés de la gratuité des soins pour tous à un système contributif. Environ 90% des personnes en âge de travailler ne bénéficient d'aucune protection sociale. Pour ce qui est de l'hygiène et de la sécurité au travail, les États africains ne disposent pas de moyens humains et logistiques suffisants pour effectuer des visites régulières. Ce sont généralement les entreprises du secteur moderne qui sont contrôlées. Les activités informelles ne sont généralement concernées que par les contrôles d'hygiène, notamment pour les commerces de produits alimentaires et pour les activités de restauration.

En ce qui concerne les questions d'organisation et de représentation, les acteurs du secteur informel s'engagent dans la création d'organisations de plus en plus représentatives de leurs intérêts matériels et moraux et investissent le champ politico-syndical pour constituer une force de proposition et de négociation. A cet égard, des centaines d'associations, appuyées par la coopération bilatérale et multilatérale, les ONG et autres partenaires sociaux, ont vu le jour en Afrique de l'ouest au cours des vingt dernières années. Parmi celles-ci, on peut citer la Fédération nationale des artisans du Mali, mise en place avec l'appui du BIT dans les années quatre-vingt, ou encore la Fédération nationale des artisans du Bénin (FENAB), créée en 1993, qui regroupe 200 associations d'artisans avec plus de 30.000 membres actifs dans tous les corps de métiers. La FENAB assiste et offre des services aux associations membres dans les domaines de la formation, de la promotion commerciale, de la création et de la gestion de mutuelles d'épargne et de crédit pour le financement des micro-entreprises. La FENAB participe activement aux consultations gouvernementales sur le code de l'artisanat. De nombreuses associations d'artisans de la région se sont regroupées dans un réseau d'échanges inter-artisans, la Confédération des Artisans de l'Afrique de l'Ouest, créée en 1998. Cette structure bénéficie à présent de l'appui d'un programme intégré du BIT visant au renforcement des organisations professionnelles, des structures d'appui et des services publics chargés de la promotion de l'artisanat dans les huit pays membres de l'UEMOA, ainsi que la Guinée, le Cap Vert et la Mauritanie. Il s'agit du Programme pour un Artisanat Compétitif par des Transferts et des Échanges (PACTE). Ce programme ambitionne de bâtir un partenariat efficace entre les acteurs du secteur pour définir et mettre en oeuvre des stratégies de renforcement de la compétitivité des entreprises artisanales, d'amélioration des conditions de travail et des revenus, ainsi que d'amélioration de l'environnement des entreprises artisanales en termes de réglementation et d'appui. Les domaines d'intervention du PACTE concernent l'information et l'échange d'expériences, le renforcement des capacités des organisations de micro- et petits entrepreneurs, la micro-finance et la protection sociale des travailleurs.

L'une des principales conséquences de l'urbanisation rapide en Afrique est la prolifération des quartiers d'occupation spontanée qui représentent à Dakar jusqu'à 45% de l'habitat total. C'est dans ces quartiers populeux, insalubres, sous-équipés et pauvres que vivent et travaillent la grande majorité des actifs du secteur informel. Pour faire face à ces problèmes, certains États africains ont décidé, dans le cadre de leur politique d'urbanisation, d'aménager des espaces réservés aux acteurs informels, en créant notamment des zones artisanales ou autres programmes de viabilisation de l'espace. A titre d'exemple, le gouvernement du Sénégal a initié, avec le soutien de la coopération allemande, un programme de restructuration et de régularisation foncière à Dalifort, un quartier de la ville de Dakar qui s'étend sur 16 hectares et compte 7.000 résidents permanents. Le projet, dont la mise en oeuvre implique la participation des différents acteurs (État, collectivités locales, ONG et associations communautaires de base) a pour objectif de réduire, voire d'éliminer les occupations irrégulières par l'aménagement préalable de zones d'habitation ou d'activités dans des zones d'aménagement concerté. Les principales réalisations concernent l'organisation des bénéficiaires de parcelles d'habitation en Groupement d'Intérêt Économique; la restructuration du quartier par la réalisation d'infrastructures de base et d'équipements communautaires (voies d'accès, adduction d'eau, électrification, création d'une école élémentaire et d'un poste de santé, système d'assainissement individuel et semi-collectif, aménagement d'un marché); la sécurisation foncière permettant aux populations concernées d'acquérir des parcelles à des prix préférentiels (4 \$ E.-U. le mètre carré contre 40 \$ E.-U. sur le marché foncier);

Amélioration et la transformation de l'habitat (les constructions en dur sont passées de 7% à 48 %); l'implication des femmes (11 % des chefs de ménage sont devenues propriétaires) dans des activités socio-économiques génératrices de revenus. Toutefois, il convient de relever que ces programmes ne parviennent pas toujours à éviter l'écueil de la spéculation foncière.

En guise de conclusion, le rapport formule certaines recommandations. Dans les pays de l'Afrique subsaharienne francophone, les stratégies de promotion du travail décent doivent privilégier des approches concertées et intégrées et éviter de vouloir à tout prix formaliser l'informel ou encore moins d'informaliser le formel. Il s'agit plutôt de trouver des instances de régulation adéquate, d'appliquer les mêmes normes et principes juridiques, mais avec des tolérances et des pratiques tenant compte des spécificités des activités informelles et, plus particulièrement, de la situation des femmes, nombreuses dans les activités précaires de survie. Discriminées et minoritaires dans l'emploi formel, majoritaires dans le secteur informel où elles sont cependant confinées pour l'essentiel dans des activités peu productives et mal rémunérées, les femmes constituent un groupe certes vulnérable, mais suffisamment motivé et mobilisé, qui doit faire l'objet d'une sollicitude particulière dans les stratégies de développement. Enfin, le rapport préconise une réforme de la législation pour éliminer les restrictions et lourdeurs des procédures en vigueur et intégrer tous les travailleurs au sein d'une nouvelle légalité à définir, dans le cadre d'un dialogue social qui implique des organisations que les acteurs du secteur informel auront créées eux-mêmes, ou choisies pour les représenter.

## **"Le travail décent dans le secteur informel: région de l'ECO/CEI"<sup>1,2</sup>**

de Bettina Musiolek, consultante

---

Le rapport examine les principaux facteurs de l'informalité, ses caractéristiques, ses variantes et ses modalités, ainsi que les politiques mises en œuvre ou proposées dans cette région. L'approche adoptée dans le rapport est axée sur le travail et l'emploi. L'informalité<sup>3</sup> est la caractéristique attribuée à un travail ou un emploi légitime qui ne répond pas aux normes d'emploi acceptées par la collectivité: un salaire permettant de pourvoir aux besoins élémentaires, une couverture de sécurité sociale, une relation de travail bien établie et des normes de santé et de sécurité au travail. Le rapport suggère une différenciation entre le travail en tant que tel et les conditions dans lesquelles il est exécuté. C'est le travail informel qui est perçu comme un problème, pas le travailleur qui l'exécute.

Dans les sociétés en transition, la formalité et l'informalité présentent inévitablement un mélange de caractéristiques anciennes et nouvelles; on observe dans la région des caractéristiques empruntées aussi bien aux économies développées qu'aux économies en développement. On ne peut bien les comprendre que dans leur nature transitoire unique, qui interdit une simple comparaison avec le phénomène tel qu'on l'observe dans d'autres pays. L'emploi informel n'est en aucune façon une entité distincte, et cela vaut peut-être plus dans cette région que partout ailleurs. Il n'y a pas de ligne de démarcation bien définie entre, d'une part, un secteur "formel", "structuré" et, d'autre part, un secteur "informel", "non structuré".

L'"explosion" de l'informalité dans la région s'est faite en deux vagues. Au début des années 90, une grande crise économique, financière et sociale a suivi le "choc" de la transition. La désindustrialisation et la désagriculturisation des économies ont créé en quelques années une situation de chômage de masse. Il y a eu une dévaluation des monnaies et souvent une hyperinflation, provoquant une érosion du pouvoir d'achat des salaires et réduisant à la pauvreté la majorité de la population. Le PNUD a qualifié ce changement d'"inversement le plus spectaculaire de la pauvreté et de la prospérité dans le monde". La privatisation a souvent eu pour effet de priver les travailleurs du secteur formel de leurs droits. Les nouveaux dirigeants d'entreprises ignorent souvent les accords résultant de la négociation collective. Par ailleurs, la privatisation a souvent entraîné des fermetures et des licenciements. Pour ces raisons, les gens ont été contraints de rechercher d'autres possibilités de revenu dans des activités informelles ou de subsistance.

Depuis la fin des années 90, les processus de transition convergent de plus en plus vers la mondialisation et vers l'intégration au sein de l'Union européenne (UE). Les facteurs à l'origine de l'emploi informel et non conventionnel dans le reste du monde ont commencé à

---

<sup>1</sup> L'abréviation ECO/CEI (Europe centrale et orientale, Communauté d'Etats indépendants et Etats baltes) est utilisée pour désigner les pays d'Europe centrale, les républiques baltes (la Pologne est parfois considérée comme un Etat balte et parfois assimilée à l'ECO) et les autres anciennes républiques soviétiques, y compris l'Asie centrale et les Balkans/Europe du sud-est, qui comprennent les anciens pays constitutifs de la Yougoslavie et l'Albanie.

<sup>2</sup> "Decent Work in the Informal Sector: CEE/CIS Region".

<sup>3</sup> Cette perspective exclut les activités illégales (au regard du code pénal) telles que la traite des femmes.

faire sentir leurs effets dans cette région. La mondialisation est généralement liée à la recherche de formes de travail plus flexibles pour conserver un avantage concurrentiel. Les marchés du travail ont été déréglementés, la mobilité du capital s'est accrue et les chaînes de production mondiales restructurées. La région est devenue une zone privilégiée de délocalisation de la production, d'externalisation, de sous-traitance, d'opérations de montage et de commerce de perfectionnement passif pour les entreprises et les marchés d'Europe occidentale. Tous ces processus sont généralement liés à la prolifération des modalités informelles d'emploi.

Les pressions liées à la mondialisation s'ajoutent aux problèmes de transition. Le redimensionnement spectaculaire du secteur public et la réduction notable des services sociaux, par exemple, sont perçus comme la conséquence inévitable de la mondialisation et de la transition. Cependant, la baisse de prestation des services sociaux a contribué à décourager les employeurs et les employés de payer des impôts et de verser les cotisations réglementaires au titre de la sécurité sociale. Elle a un impact sur la condition de la femme: la région de l'ECO/CEI est peut-être la seule au monde où la charge de travail des femmes – tâches domestiques et responsabilités génésiques – a considérablement augmenté en même temps que leur participation au marché du travail reste forte.

La quasi absence d'opinion critique pour soulever les problèmes liés à la dégradation des conditions de travail et à la baisse du niveau de vie contribue aussi à ce que la réglementation sociale et du travail soit peu respectée dans la région. Au vu des effets économiques, financiers et sociaux de la transition, de la mondialisation et de l'adhésion à l'UE, les gouvernements rechignent à appliquer à la lettre les codes sociaux et du travail, pourtant bien développés dans la région. Les employeurs et les clients, locaux et étrangers, profitent de cette situation.

La reprise économique en termes de croissance du produit intérieur brut, qui s'est opérée dans certains pays, n'a pas eu pour effet de réduire l'emploi informel ni d'absorber les sans-emploi. Les femmes n'ont pas bénéficié de manière substantielle de cette reprise. Elles sont de plus en plus en proie à la discrimination en matière de recrutement et d'emploi et se voient imposer à nouveau des rôles familiaux conservateurs dans de nombreux pays de la région. Il est notamment fait état de harcèlement sexuel au travail et de discrimination à l'égard des femmes entrepreneurs de la part des créanciers, de la clientèle ou des fournisseurs. Ainsi, les femmes ont moins de chances de trouver un emploi bien protégé et bien rémunéré dans le secteur privé naissant, mais elles trouvent plus facilement un emploi dans l'informel, nettement en dessous de leur niveau d'éducation, généralement élevé. Elles sont aussi plus exposées aux violations des droits du travail.

Les pays de la région peuvent être globalement classés en deux groupes:

1. Les pays où l'excès et l'insuffisance de réglementation se côtoient de manière évidente, mais où les normes acceptées par la collectivité favorisent les modèles formalisés. La part de l'économie informelle dans le PIB et l'emploi est estimée de 30 à 50%;
2. Les pays dominés par une "réglementation informelle" exhaustive, tels que la Russie; dans ces pays, la sur-réglementation (en tant que réglementation formelle) est minée par la "réglementation informelle". La part de l'économie informelle dans le PIB et l'emploi représente de 50 à 70%.

Les modalités typiques d'emploi informel dans la région sont:

- Le cumul d'emplois, qui consiste à combiner un emploi dans ce qui reste des secteurs public et social avec d'autres activités, soit parce que les salaires sont peu élevés soit parce qu'ils ne sont pas payés. Une stratégie commune aux femmes se trouvant dans cette situation consiste à rechercher un emploi indépendant comme préceptrice, traductrice, consultante/assistante auprès d'organisations ou d'entreprises indépendantes étrangères. Les hommes se mettent généralement à leur compte dans les services techniques ou les services de conseil. Ces diverses activités peuvent rapporter des revenus plus ou moins élevés.
- Les activités "classiques" de l'économie informelle telles que passer des valises de l'autre côté de la frontière, la vente ambulante et la production à domicile de biens ou de services destinés aux marchés locaux. Ces activités sont à forte ségrégation sexiste.
- La main-d'œuvre migrante pour des emplois saisonniers, temporaires ou occasionnels en Europe occidentale, principalement en Italie et en Allemagne (par exemple, pour le travail domestique, la construction et l'agriculture).
- La sous-traitance et, plus particulièrement, les accords<sup>4</sup> de montage dans les chaînes d'approvisionnement mondiales. C'est l'un des secteurs les plus importants du travail informel, exécuté à domicile, dans des micro-entreprises ou dans des fabriques. Les secteurs types sont l'industrie vestimentaire, l'industrie de la chaussure et la transformation de produits alimentaires. L'habillement constitue la part la plus importante des exportations de nombreux pays de la région, et l'UE est le premier importateur. Les signes classiques de l'informalité dans ce secteur sont notamment l'absence de contrats de travail, une main-d'œuvre faiblement organisée et une pratique peu développée de la négociation collective.<sup>5</sup> En outre, il est fréquent que les travailleurs reçoivent "officiellement" le salaire minimum légal (qui ne couvre généralement pas les besoins élémentaires); pour tout ce qui vient en plus, ils l'obtiennent en travaillant au noir.

Des clients étrangers passent des accords de sous-traitance dans la région car ils savent que les droits fondamentaux du travail ne sont pas respectés, ce qui leur permet de forcer la production et de disposer de la main-d'œuvre à leur guise. Les salaires des femmes sont considérés comme des compléments par rapport aux schémas classiques de "soutien de famille", même si cette façon de voir est clairement contredite par la réalité sociale de la région.<sup>6</sup> Le fait que les salaires minima légaux de la région soient nettement en dessous du minimum vital est l'un des principaux facteurs qui tirent vers le bas les conditions de vie et

---

<sup>4</sup> Parmi les termes utilisés dans le discours international sur les filières alimentaires ou chaînes de plus-value/d'approvisionnement mondiales pour désigner les accords portant sur des opérations de montage, on trouve l'expression "commerce de perfectionnement massif" (anglais: Cut-Make-Trim; allemand: Passive Lohnveredelung). Dans la région, on utilise les termes "Lohnsystem" (Lohn = terme allemand pour salaire) et "Ishleme" (terme turc pour "broderie", mais désignant aussi toute forme de production comportant des opérations de montage).

<sup>5</sup> Sur les 10.000 (chiffre estimatif) ateliers de production vestimentaire en Roumanie, seuls quelques douzaines sont organisés par des syndicats.

<sup>6</sup> Les syndicats estiment que 60% des femmes travaillant dans ce secteur sont des mères vivant seules ou le seul "soutien de famille".

entravent les efforts en faveur du travail décent. En outre, la réglementation commerciale de l'UE facilite les systèmes de production axés sur le montage, ses dispositions douanières et tarifaires favorisant la réimportation.

Les accords de sous-traitance (notamment pour le montage) se caractérisent par une grande mobilité et une grande fragilité, par de faibles marges bénéficiaires et une forte dépendance par rapport au client. De là le faible pouvoir de négociation des producteurs/fournisseurs locaux vis-à-vis des entreprises multinationales. Alors que dans d'autres régions du monde, certains pays ont réussi à attirer davantage de contrats de production groupée et de meilleures positions dans les chaînes d'approvisionnement mondiales, celle-ci observe, à l'inverse, une tendance à une dégradation de son positionnement sur ces chaînes, puisque seules lui sont confiées les opérations de montage.

D'aucuns affirment que l'emploi informel subventionne l'économie formelle et que l'on ne peut comprendre l'emploi formel et informel qu'à travers ces liens mutuels.

En termes de *stratégies*, le rapport dépasse la vision classique de l'évasion fiscale ou de l'évasion des charges sociales, qui conduit à une dichotomie simpliste quant à la politique à suivre: faut-il faire davantage respecter les obligations légales ou augmenter les impôts? Les degrés élevés d'informalité suggèrent que les politiques dominantes et les grands cadres juridiques et institutionnels sont décalés par rapport aux réalités socio-économiques, notamment les stratégies populaires de lutte contre la pauvreté. Cela ne veut pas dire qu'il n'existe pas de cadres institutionnels et réglementaires ou que ceux-ci ne fonctionnent pas. Il s'agit de mieux comprendre la relation entre le juridique et l'économique, ainsi que la relation entre les réglementations et leur impact réel afin que puissent être mises au point des stratégies de formalisation et de promotion du travail décent qui ne portent pas préjudice aux travailleurs concernés.

Les organisations représentant les travailleurs dans l'économie informelle doivent jouer un rôle essentiel dans l'élaboration des stratégies. Il n'existe, dans la région, que quelques organisations représentatives. Les syndicats présents dans le secteur formel en sont de plus en plus conscients. Cependant, l'emploi informel est un défi pour le mouvement ouvrier dans le monde, et les syndicats de la région pourraient tirer des enseignements des efforts que ces autres réseaux et organisations, actifs dans l'économie informelle, ont déployé pour se structurer.

Pour que le concept de travail décent prenne tout son sens vis-à-vis de l'économie informelle, il faut, d'une part, que cette dernière soit définie sur la base de l'emploi, et, d'autre part, que le travail décent trouve son expression à travers des normes concrètes de travail. Pour les travailleurs des chaînes d'approvisionnement en produits vestimentaires et en vêtements de sport, une série de normes<sup>7</sup> du travail a été élaborée découlant des conventions fondamentales de l'OIT, qui sont largement reprises par les initiatives des travailleurs et les initiatives multilatérales dans le monde. L'importance des chaînes d'approvisionnement mondiales pour la région et la prévalence des schémas informels d'emploi donnent à penser

---

<sup>7</sup> Cette série de normes comprend les conventions fondamentales de l'OIT et, en outre, le droit au salaire minimum vital, au temps maximum de travail hebdomadaire et d'heures supplémentaires, à une relation de travail établie et à des conditions décentes de santé et de sécurité au travail, telles qu'elles sont stipulées dans les conventions de l'OIT.

que les stratégies de promotion du travail décent doivent et peuvent s'inspirer des méthodes propres aux chaînes d'approvisionnement. Selon la pratique des initiatives multilatérales dans le secteur vestimentaire<sup>8</sup>, ces stratégies doivent se conformer aux exigences suivantes:

1. Certaines normes du travail doivent être mises en œuvre et vérifiées pour *tous les travailleurs* engagés dans la production de biens ou services, indépendamment de leur relation légale avec la société de commercialisation, c'est-à-dire que toute la chaîne d'approvisionnement, y compris les couturières installées à domicile sur la base d'un accord de sous-traitance, doit être couverte.
2. La vérification de ces normes doit être *indépendante*, c'est-à-dire que doivent y être associées diverses parties prenantes: syndicats, ONG, organisations d'employeurs, organismes sectoriels et institutions gouvernementales.
3. Les sociétés multinationales de commercialisation doivent élaborer leurs propres *systèmes de gestion sociale* en fonction des meilleures pratiques admises pour garantir l'application des normes du travail tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

---

<sup>8</sup> Notamment la *Dutch Fair Wear Foundation*.

# "La notion de travail décent dans le secteur informel en Egypte"<sup>1</sup>

de Alia El Mahdi, Faculté des sciences économiques  
et politiques, Université du Caire

---

Dans cette étude, le secteur informel est défini de façon à inclure les entreprises qui ne se conforment pas aux réglementations permettant d'opérer sur un mode formel en ce qui concerne notamment l'obtention d'une licence commerciale, l'enregistrement commercial/industriel et la tenue régulière de livres comptables. Les travailleurs informels sont des salariés qui ne bénéficient d'aucun contrat de travail ou sont exclus de toute couverture sociale. En Egypte, on estime que la majorité (82%) des micro- et des petites entreprises sont de type informel. Environ 35% de l'ensemble des salariés travaillent dans le secteur informel mais proportionnellement les hommes sont plus nombreux (39%) que les femmes (17%). On estime que les entreprises informelles génèrent à elles seules plus de 5 millions d'emplois. Cependant, les travailleurs informels ne se cantonnent pas au secteur non structuré et on les retrouve également dans les entreprises privées de l'économie formelle ainsi que dans les entreprises publiques et d'Etat.

La transformation structurelle de l'économie égyptienne se reflète dans les changements intervenus sur le marché du travail. Une loi de 1964 obligeait l'Etat à embaucher, dans les ministères ou les entreprises publiques, tous les diplômés sortant des écoles secondaires et des universités. Ce système a perduré jusqu'en 1978, date à laquelle l'accent a été mis sur le renforcement de l'efficacité et la réduction de la main-d'œuvre excédentaire. Jusqu'au début des années quatre-vingt-dix, qui marquent le lancement du Programme de réformes économiques et d'ajustement structurel, le secteur public constituait le principal employeur (59% des salariés y étaient employés). Les politiques budgétaires visant à réduire la masse salariale et le déficit budgétaire ont contraint les nouveaux diplômés à chercher du travail dans le secteur privé. Ce changement s'inscrivait dans un contexte de récession économique. L'économie informelle, qui a toujours été une caractéristique égyptienne, est en mesure de générer une croissance durable de l'emploi à un coût relativement faible par emploi et de ce fait de nombreux diplômés en quête d'un travail ont investi l'emploi ou les entreprises de l'économie informelle pour se retrouver parmi une main-d'œuvre peu ou pas éduquée.

D'autres facteurs ont également favorisé la croissance de l'économie informelle. Entre 1976 et 1996, l'emploi agricole a régressé, passant respectivement de 48 à 31%, alors qu'au cours des dernières années, on a observé un recul de l'exode rural. Les petites entreprises informelles se sont multipliées dans les régions rurales, notamment celles dirigées par des hommes. De plus, l'environnement réglementaire et institutionnel ne porte guère à la formalisation. Il faut parfois jusqu'à une année pour satisfaire aux démarches nécessaires à l'obtention des permis et des licences qui doivent parfois transiter par dix ministères et organismes publics différents. Il est clair dans ces conditions que les propriétaires de micro- et de petites entreprises ne disposent ni du temps, ni de l'argent inhérents à ces démarches, sans parler du coût d'opportunité de leur temps. Les entrepreneurs peu ou pas éduqués n'ont souvent même pas idée des dédales administratifs menant à la formalisation. Cependant, ils

---

<sup>1</sup> "Towards Decent Work in the Informal Sector: The Case of Egypt".

souffrent d'un manque d'accès aux ressources financières car les institutions de micro-crédit et les fonds sociaux créés à travers le pays exigent une preuve d'enregistrement et divers autres documents, l'accès au micro-crédit étant de la sorte uniquement réservé aux entreprises formelles. Le Gouvernement ne dispose pas de la capacité institutionnelle permettant le soutien, le contrôle et l'inspection des millions de micro- et de petites entreprises établies à travers le pays; la situation est plus marquée dans les villes que dans les campagnes. Une enquête menée dans la région du Caire a montré que seulement 15% des travailleurs bénéficient d'un contrat de travail et d'une couverture sociale. Une pratique récente consiste à demander à un travailleur qu'il signe en même temps que son contrat de travail une lettre de démission qui pourra être utilisée par l'employeur au moment opportun. Cette façon de procéder garantit la flexibilité tout en invalidant les dispositions de la loi.

Il existe des différences marquées entre hommes et femmes à la fois dans l'économie formelle et informelle. Les femmes sont davantage frappées par le chômage que les hommes (respectivement 20% contre 7%). Les entreprises d'Etat et publiques de l'économie formelle sont les premiers recruteurs de main-d'œuvre féminine attendu l'aversion manifeste du secteur privé pour le recrutement de travailleurs de sexe féminin. Un pourcentage important (22%) de personnes travaillant dans les petites entreprises sont des travailleurs familiaux non rémunérés, majoritairement des femmes et des enfants. Les femmes salariées perçoivent des salaires nettement inférieurs à ceux des hommes dans leur ensemble. Les hommes sont plus nombreux dans l'économie informelle (39% contre 17% pour les femmes) et les femmes ont moins de chances d'accéder à l'emploi indépendant et au patronat (6% contre 29% pour les hommes). L'enquête menée au Caire montre que les femmes chefs d'entreprise opérant dans l'économie formelle ont dans leur grande majorité bénéficié d'une aide financière de leur mari pour lancer leur entreprise alors que dans l'économie informelle, près de la moitié des femmes (41%) ont utilisé un héritage à cette fin et 26% ont été aidées par leur mari. Les hommes travaillant dans l'économie formelle ont bâti leur entreprise grâce à un héritage (48%) ou en utilisant l'épargne constituée par les revenus dégagés par un emploi antérieur (29%); la situation est inverse dans l'économie informelle. Les femmes sont dans une classe d'âge plus élevée que les hommes, à la fois dans l'économie formelle et informelle.

En Egypte, les entrepreneurs et les travailleurs informels ont un accès très limité au crédit, à la sécurité sociale, à l'assurance maladie et à la formation. Un faible pourcentage (6%) a bénéficié d'une assistance technique ou d'une formation délivrée par les diverses agences et ONG oeuvrant en Egypte. Au rang des principaux pourvoyeurs d'assistance technique figurent des fournisseurs de machines. Les organisations d'employeurs, les associations professionnelles et les syndicats concentrent leurs efforts sur les entreprises formelles. Cependant certains programmes gouvernementaux (Productive Family Scheme par exemple) s'emploient à faire profiter un maximum de personnes des services de formation et de commercialisation, notamment dans les régions rurales pauvres.

La complexité des contraintes imposées aux micro- et petits entrepreneurs souligne la nécessité d'associer divers acteurs et parties prenantes. Ces acteurs doivent s'efforcer de participer et de collaborer davantage au développement de politiques pertinentes et efficaces afin de soutenir ce secteur. Ces politiques devraient refléter les besoins et les priorités de l'économie informelle. La première intervention devrait être la plus réaliste possible et lever les conflits institutionnels en vue de garantir le succès et de préparer la voie pour les conflits plus durs à venir.

# "Le travail décent et le secteur informel au Brésil"<sup>1</sup>

de Marcelo Cortes Neri,  
Chef du Centre des politiques sociales de la Fondation Getúlio Vargas  
et professeur à l'EPG/FGV, Rio de Janeiro, Brésil

---

Au Brésil, l'emploi de type formel suppose généralement que le travailleur est un employé titulaire d'une carte (livret de travail signé), jouissant, à ce titre, du droit à la sécurité et à la protection sociales prévues par la législation du travail. A l'inverse, l'emploi de type informel suppose que le travailleur est un employé non titulaire de la carte, c'est à dire que la relation de travail n'est pas enregistrée auprès du Ministère du travail. Les pourcentages de couverture sociale sont un autre moyen de mesurer le degré d'"informalité".

Au Brésil, un peu moins de 60% des individus en âge de travailler (de 15 à 65 ans) sont actifs dans le secteur informel: 23,4% sont à leur compte, 11,2% sont des travailleurs non rémunérés, 11,1% sont des employés du secteur privé non titulaires d'une carte, 7,6% sont des employés de maison, et 6,5% sont des ouvriers agricoles.

D'autres aspects de l'"informalité" ont trait aux multiples paramètres de la qualité de l'emploi. La base utilisée pour orienter les interventions au niveau des politiques générales varie en fonction de l'aspect d'informalité que l'on souhaite aborder, qu'il s'agisse d'atténuer la précarité de l'emploi, de réduire les risques professionnels ou de relever le niveau de protection sociale. Le rapport évalue, à l'aide de statistiques couvrant les deux dernières décennies, divers aspects des activités du secteur informel au Brésil. Le but est de fournir aux dirigeants politiques des informations leur permettant d'assister les personnes occupant un emploi "indécent". Certaines des principales conclusions statistiques de ce document sont résumées ci-après:

## **Sécurité sociale**

Le taux d'évasion des charges sociales dans le secteur privé a atteint 62% en 1999, contre 52,8% en 1985. Proportionnellement, il y a davantage de femmes dans l'informel (66%) que d'hommes (59%). Les niveaux les plus élevés d'évasion des charges sociales ont été observés dans l'agriculture (90%) et dans la construction (72%). Enfin, sur le plan géographique, les niveaux d'évasion les plus élevés ont été constatés chez les travailleurs des zones rurales (86%) et dans la région du nord-est (82%).

## **Stabilité d'emploi (risque)**

Les travailleurs du secteur informel ont moins de chances de conserver leur emploi actuel (63%) que les travailleurs du secteur formel, pour qui la probabilité avoisine 90%. Les travailleurs indépendants et les employeurs occupent une position intermédiaire, et leurs chances de se maintenir sont de 75,6% et de 77,3%, respectivement.

---

<sup>1</sup> "Decent Work and the Informal Sector in Brazil".

## **Etat de santé**

Les salariés avec carte (86,1%) ont plus de chances de se considérer en bonne, voire très bonne, santé que les travailleurs indépendants (71,2%), les salariés sans carte (83,4%), les ouvriers agricoles (78,5%), les employés de maison (75,7%) et les travailleurs non rémunérés (72,1%).

## **Accès aux services de santé**

Le niveau d'accès aux services de santé privés est nettement plus élevé chez les salariés avec carte (42,9%) que chez les travailleurs indépendants (15,3%), les salariés sans carte (16,3%), les travailleurs agricoles (18,4%), les employés de maison (15,9%) et les travailleurs non rémunérés (24,3%). Il semblerait que la qualité des services offerts aux personnes ayant une couverture d'assurance médicale privée ne diffère pas beaucoup.

## **Les membres d'associations professionnelles**

Une première série d'indicateurs de capital social est liée au taux d'inscription dans les syndicats et de participation aux activités des associations professionnelles. Dans les zones métropolitaines, le degré d'informalité est inversement proportionnel au pourcentage d'adhésion à de tels organismes (43% pour les salariés du secteur formel et 14,5% pour ceux du secteur informel et les travailleurs indépendants).

## **Les nouvelles technologies**

L'acquisition des nouvelles compétences techniques requises à l'âge de l'informatique exige des moyens financiers. La formation technique formelle et l'accès à de nouveaux équipements pour un *apprentissage pratique* sont considérés comme des atouts précieux. Environ 15,1% des salariés du secteur formel, contre 10% des salariés du secteur informel et des travailleurs indépendants, ont suivi un stage technique équivalent à un niveau d'étude du second degré. Le besoin perçu d'utiliser régulièrement de nouveaux équipements dans le travail était de 33,2% chez les travailleurs du secteur formel, contre 18,7% chez les travailleurs du secteur informel et 15,7% chez les travailleurs indépendants.

## **Liens entre les secteurs formel et informel**

La principale conclusion est que la législation du travail a une incidence non seulement sur le secteur structuré, mais aussi sur le secteur "non structuré". Dans la plupart des cas, les conséquences de la législation sur les salaires, les horaires de travail et les pratiques de paiement sont également perceptibles sur le marché du travail informel. La principale différence entre l'emploi informel et formel est que le premier échappe aux charges sur les salaires, notamment aux cotisations à la sécurité sociale.

# "Esquisse de l'emploi informel en Géorgie"<sup>1</sup>

de Sabine Bernabé, London School of Economics

---

Ce document présente une esquisse de l'emploi informel en République de Géorgie, fondé sur l'analyse des données d'enquête relatives à la main-d'œuvre géorgienne (1998-1999). Un rapide tour d'horizon de la littérature montre qu'il n'y a pas de consensus mondial sur ce qui constitue le secteur informel. Le terme a été employé différemment dans les pays en développement, les pays industrialisés occidentaux, les pays à économie centralisée et les pays en transition. Cependant, dans les *pays en transition*, non seulement ce terme a été interprété différemment, mais en plus, il n'y a pas eu de véritable débat sur les composantes du secteur informel; chaque étude a simplement utilisé ce terme pour définir son propre domaine d'intérêt. Ainsi l'économie "informelle" (ou "souterraine", "parallèle", etc.) recouvre-t-elle une gamme extrêmement vaste d'activités: évasion fiscale, corruption, blanchiment de l'argent, crime organisé, pots de vin, mais aussi agriculture de subsistance, troc, petit commerce et détournement de biens publics.

Selon le document, il y a lieu de distinguer entre, d'une part, les activités à petite échelle et génératrices d'emploi et de revenus, exercées pour répondre aux besoins élémentaires, faute de possibilités d'emploi dans le secteur formel et en l'absence de réseaux officiels de sécurité sociale, et, d'autre part, les activités qui sont délibérément cachées aux autorités aux fins d'évasion fiscale ou dans le but de ne pas respecter certaines réglementations. Cette distinction est importante non seulement parce que ces deux catégories d'activités posent différents problèmes au niveau des politiques générales, mais aussi parce qu'elle permet d'éviter que les mesures visant à "éradiquer" le secteur informel (pour améliorer les finances publiques ou faire mieux respecter l'ordre public, par exemple) n'aient des incidences négatives sur le niveau de subsistance, sans générer de revenus de substitution.

Le document se fonde sur les cadres conceptuels de Bernabé (2002) et de Hussmanns (2001)<sup>2</sup>, qui dissocient les activités "informelles" des activités «souterraines» et proposent une structure pour analyser l'emploi informel. Ils permettent notamment d'établir une distinction entre l'*emploi dans le secteur informel* (selon la définition qu'en donne la Résolution de 1993 concernant les statistiques de l'emploi dans le secteur informel, qui s'entend uniquement de l'emploi dans les entreprises familiales présentant certaines caractéristiques, et l'*emploi informel pris comme un ensemble*, qui englobe toutes les modalités d'emploi informel, indépendamment du type de l'unité économique dans laquelle cet emploi est exercé. Dans ce cadre, le document adopte une typologie d'emploi informel qui comprend: 1) les travailleurs indépendants et les employeurs des entreprises familiales; 2) les travailleurs non rémunérés d'entreprises familiales; 3) les travailleurs atypiques; et 4) les travailleurs occasionnels, temporaires ou saisonniers.

---

<sup>1</sup> "A Profile of Informal Employment: The Case of Georgia".

<sup>2</sup> Bernabé, Sabine. 2002. "Informal Employment in Countries in Transition: A conceptual Framework." *CASE paper 56*. Hussmanns, Ralf. 2001. "Informal Sector and Informal Employment: Elements of a Conceptual Framework" BIT, Genève.

Les résultats font apparaître que **la majorité de la main-d'œuvre géorgienne est employée dans des conditions informelles**. En 1999, l'ensemble de l'emploi informel représentait juste un peu plus de la moitié de l'emploi total en 1999, alors que l'emploi dans le secteur formel en représentait un peu plus d'un quart. Les résultats révèlent aussi **une double dimension de l'emploi** en Géorgie. Il y a, d'une part, un secteur public formel, essentiellement urbain, qui emploie la majorité des employés rémunérés et, d'autre part, un secteur privé informel essentiellement rural, qui comprend principalement des travailleurs indépendants et des travailleurs familiaux. L'une des conclusions les plus importantes est qu'**il n'y a quasiment pas d'emploi dans le secteur privé formel**. Dans le secteur privé, près des trois quarts des emplois sont de type informel, et les rares débouchés qu'offre le secteur privé formel sont concentrés presque exclusivement dans la production agricole sur de petites parcelles. Cela remet sérieusement en question le processus de transition ainsi que les modèles de marché du travail qui prédisaient que la privatisation et la restructuration donneraient naissance à un marché du travail du secteur privé, similaire à celui des économies de marché occidentales.

Par ailleurs, il ressort du document que même si le niveau d'instruction de la main-d'œuvre géorgienne est dans son ensemble supérieur à la moyenne européenne, il est évident que **cette main-d'œuvre désapprend rapidement ses compétences**. Un tiers des personnes ayant suivi des études supérieures travaillent à leur compte dans l'agriculture sur de petites parcelles ou occupent des emplois précaires, informels et n'exigeant qu'une faible qualification. En d'autres termes, le manque de débouchés dans le secteur formel, les salaires inférieurs au niveau de subsistance et l'absence de protection sociale peuvent pousser les travailleurs vers l'emploi informel. D'ailleurs, d'autres résultats donnent également à penser que **l'emploi informel peut donner accès à un filet de sécurité sociale**. Tout d'abord, près de la moitié de la population âgée de 65 ans et plus travaille, dont les trois quarts dans le secteur informel. Etant donné le niveau extrêmement bas des pensions et le retard persistant des paiements de salaires, les *retraités* peuvent être amenés à travailler dans le secteur informel pour survivre. Deuxièmement, le taux d'emploi informel est particulièrement élevé dans les régions les plus pauvres de Géorgie et parmi ses minorités ethniques. A Samegrelo et Guria, deux des régions qui ont le plus souffert de l'effondrement de l'économie depuis le début de la période dite de transition, les trois quarts des employés travaillent sur une base informelle. A Samtsxe-Javakheti et Kvemo Kartli, deux des régions traditionnellement défavorisées de Géorgie, où sont concentrées la plupart des minorités ethniques, plus de 60% des emplois sont de type informel. Enfin, le document fait apparaître des différences considérables entre les régions en ce qui concerne l'évolution de l'emploi informel. Des évolutions similaires des taux de chômage et de pauvreté ont été observées qui donnaient en outre à penser que l'emploi informel pouvait être une stratégie utilisée face à l'accroissement du chômage ou aux baisses de revenu. Cependant, un complément d'étude est nécessaire pour déterminer s'il existe une relation entre l'emploi informel, la pauvreté et le chômage.

Bien qu'elles soient préliminaires, les conclusions du document ont certaines incidences sur les politiques économiques et sociales. En particulier, elles mettent en évidence la nécessité de développer le secteur privé formel; de mettre en œuvre des programmes en faveur de l'emploi qui mettent l'accent sur la formation, le recyclage et la réintégration de la main-d'œuvre qualifiée dans des emplois formels; d'améliorer l'état des finances publiques pour que les salaires, pensions et autres prestations soient suffisants et payés à temps; de créer un système de sécurité sociale plus efficace et mieux ciblé, qui assure la protection des plus

vulnérables; et de mettre en œuvre des politiques régionales propres à inverser la tendance à une accentuation des inégalités entre les régions.

## **"Etude sur les bonnes pratiques à Shanghai: les services de l'emploi pour l'économie informelle"<sup>1</sup>**

de Jude Howell, Institute of Social Studies  
Université de Sussex

---

Dans de nombreux pays en développement, l'économie informelle constitue une source importante d'emplois. Il est difficile d'évaluer sa réelle contribution à l'économie nationale car la majorité des pays ne compilent pas de statistiques sur le secteur informel qui, en l'absence de tout système de sécurité sociale, permet de générer des revenus, même s'ils restent restreints. Néanmoins, l'économie informelle est l'objet de critiques axées sur la piètre qualité des conditions d'emploi réservées aux travailleurs informels. Elle opère hors du cadre législatif et réglementaire sur l'emploi et encourage de ce fait les dérives: horaires de travail interminables, emplois non garantis et milieux de travail souvent préjudiciables à la santé, la sécurité et l'intégrité physique des travailleurs.

Bien que les activités de l'économie informelle se soient poursuivies en Chine depuis 1949, le concept d'économie informelle (*fei zhenggui jingji*) est relativement nouveau. Jusqu'en 1978, l'accent mis par l'idéologie sur la propriété publique collective a fortement limité le secteur privé et l'économie informelle. Les réformes menées en 1978 ont renforcé le rôle de l'économie privée, notamment au cours des années quatre-vingt-dix. L'intensification de la réforme des entreprises d'Etat amorcée au milieu des années quatre-vingt-dix et les licenciements massifs qui s'ensuivirent ont contraint le Gouvernement chinois à s'intéresser davantage à l'économie informelle en vue de tenter de résoudre le chômage. C'est le gouvernement municipal de Shanghai qui a été le plus loin dans cette voie en créant un environnement réglementaire et politique favorable à la promotion de l'économie informelle; il est considéré comme un modèle avant-gardiste favorisant le développement de l'économie informelle en Chine.

Cette publication est une étude de cas du modèle de Shanghai intéressant l'économie informelle. Dans une première partie, elle propose une analyse historique du développement de l'économie informelle dans la République populaire de Chine. Puis elle s'intéresse au cas de Shanghai qui a œuvré au développement de l'économie informelle en vue de contrer la montée du chômage. Le gouvernement municipal de Shanghai a inventé l'expression "organisation informelle du travail" pour désigner les entreprises individuelles et de petite taille créées grâce aux politiques et mesures spéciales visant à encourager l'économie informelle et pour faire la distinction entre ce type d'entreprises et les entreprises privées et les travailleurs indépendants enregistrés. En septembre 2001, plus de 14.364 "organisations informelles du travail" avaient été créées à Shanghai. L'étude décrit ensuite la série spécifique de politiques et de mesures adoptées par le gouvernement de la municipalité de Shanghai pour stimuler le secteur informel. Celles-ci incluent l'extension de l'assurance sociale de base aux employeurs et salariés des organisations informelles du travail; des opportunités de formation pour les employeurs et les salariés de l'économie informelle sur des sujets intéressant le démarrage des entreprises, la théorie commerciale et les compétences

---

<sup>1</sup> "Good Practice Study in Shanghai: Employment Services for the Informal Economy".

techniques concernant notamment la coiffure, la réparation de téléviseurs et le travail domestique; des politiques fiscales incitatives exemptant pendant trois ans les organisations informelles du travail d'impôts locaux et des contributions non obligatoires à l'assurance sociale; une assurance risques divers; une assistance dans l'accès au crédit; la mise en oeuvre de programmes de travaux publics; la création d'un réseau d'experts volontaires en vue d'aider les entreprises informelles; et le projet "4050" destiné aux travailleurs licenciés de plus de 40 et 50 ans. L'étude fournit des études de cas détaillées des entreprises informelles à Shanghai en s'appuyant sur les entretiens menés auprès d'employeurs et de salariés. Elle s'intéresse également à certains des problèmes clés auxquels l'économie informelle chinoise se trouve confrontée et au rang desquels figurent la capacité de gestion, les systèmes de soutien, les infrastructures pour la formation, l'environnement politique, l'accès au crédit et la représentation des travailleurs.

**Etudes de cas sur la formation  
et le développement  
des compétences**

# "La formation dans le secteur informel: l'expérience du Kenya, de la Tanzanie et de l'Ouganda"<sup>1</sup>

de Hans Christian Haan, consultant

---

Cette étude a pour objectif d'examiner l'évolution des besoins de formation des micro-et petites entreprises informelles et de l'offre de formation proposée par les prestataires de formation des secteurs public et privé du Kenya, de Tanzanie et d'Ouganda au cours des 15 dernières années. Depuis le début des années soixante-dix, on observe une progression du secteur informel dans ces trois pays. On a peu d'informations détaillées sur les besoins de formation des opérateurs du secteur informel sinon qu'ils sont peu nombreux à avoir bénéficié d'une formation formelle ou non. Des données indirectes prouvent cependant la nécessité de renforcer le développement des compétences tout en modernisant la technologie du secteur et en améliorant la conception des produits en vue d'augmenter la productivité.

Du point de vue de l'offre, le système d'éducation et de formation professionnelle traverse une période de crise. Il a souvent été incapable de s'adapter à l'évolution du marché du travail. Il n'a concerné qu'une faible proportion de la population totale en quête de meilleures compétences. Par ailleurs, même après avoir terminé leur formation, de nombreux diplômés ne réussissent pas à décrocher un emploi. Les trois pays procèdent actuellement à une restructuration de leurs institutions de formation et à une reformulation de leurs politiques de formation. En Tanzanie et en Ouganda, les toutes nouvelles autorités en charge de l'enseignement technique et de la formation professionnelle (*Vocational Education and Training Authority, VETA*) s'appliquent spécifiquement à coordonner et soutenir les prestataires de formation des secteurs privé et public. Ces autorités ont fait voter une loi décrétant un impôt spécifique censé financer les programmes de formation.

Les prestataires de formation ne semblent guère avoir changé leurs méthodes au cours des quinze dernières années. Ils dispensent une formation axée sur un petit nombre d'activités traditionnelles et accordent peu d'attention aux compétences nécessaires à la gestion des entreprises. Pour les femmes et les filles notamment, le choix est très restreint et se limite au secteur du textile et autres métiers traditionnels. En outre, la capacité de formation existante est presque exclusivement axée sur la formation pré-professionnelle à l'intention des jeunes sortant de l'école et elle ignore les travailleurs du secteur informel. Dans tous les cas, la capacité totale de formation est malheureusement très faible par rapport aux énormes besoins qui ne cessent de croître.

Les *prestataires de formation du secteur public* doivent faire avec la rigidité et l'inadéquation des programmes de formation, la pénurie d'infrastructures et le manque de formateurs qualifiés et motivés. Ils privilégient les diplômés par rapport aux résultats en termes d'emplois. Leurs relations avec le monde des entreprises à l'échelon local sont limitées, ce qui se traduit par un manque d'opportunités de formation pratique et d'emploi subséquent. Suite aux programmes d'ajustement structurel, leurs budgets ont généralement

---

<sup>1</sup> "Training for Work in the Informal Sector: New Evidence from Kenya, Tanzania and Uganda".

été revus à la baisse, accentuant davantage la difficulté à modifier ou améliorer les programmes de formation. Les *prestataires de formation à but non lucratif du secteur privé*, souvent représentés par des organisations religieuses, ont généralement une approche similaire à celle des instituts publics. Cependant, certains *prestataires de formation non gouvernementaux* représentés par des ONG récemment créées ont lancé des activités intéressantes de soutien aux micro- et petites entreprises qui incluent une formation qualifiante (*Product Design and Development Centre, Gatsby Kenya et ApproTEC au Kenya et Uganda Gatsby Trust*). La question qui se pose à l'égard de ces organisations est celle de la viabilité de leurs services car elles sont financées, au moins partiellement, par des donateurs internationaux. Les *prestataires de formation à but lucratif* ont fleuri à travers toute l'Afrique orientale au cours des dernières années, notamment en ce qui concerne la formation qualifiante (compétences informatiques, élaboration de projets d'entreprise, études de marchés, etc.). Peu de prestataires offrent un développement des compétences techniques. Mais il est indéniable que, bien qu'il ne soit pas vraiment développé en Afrique orientale, le *système d'apprentissage traditionnel* reste la principale source d'acquisition de compétences techniques et commerciales pour les travailleurs des micro- et petites entreprises informelles.

Une des principales conclusions de cette étude concerne le manque d'informations disponibles sur le sort réservé aux bénéficiaires de la formation et donc sur l'utilité des compétences transmises. Les cours de formation ne sont pas basés sur une évaluation préalable des besoins en compétences et on ne cherche pas non plus à connaître l'impact de la formation au moyen d'études de suivi. Dans tous les cas, la formation semble dispenser peu de compétences exploitables sur le marché du travail.

Les budgets alloués à la formation professionnelle ont baissé au cours de la dernière décennie. Dans le même temps, la plupart des centres de formation professionnelle ont maintenu des coûts élevés en offrant une formation à long terme dispensée dans les centres mêmes. Afin de faire face aux coupures budgétaires et de couvrir les coûts de la formation, de nombreux centres de formation ont procédé à une augmentation graduelle des contributions financières demandées aux apprenants. Cependant, on estime que ces contributions ne sauraient progresser indéfiniment et qu'elles sont déjà prohibitives pour la majorité des groupes cibles dont le pouvoir d'achat a considérablement souffert de la récession économique. En conséquence, les centres de formation professionnelle doivent s'efforcer de réduire fortement leurs coûts en agissant sur leur modalité de fonctionnement.

Ce document propose un certain nombre d'études de cas, dont certaines soulignent les innovations intéressantes adoptées par les systèmes de formation professionnelle au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda. Au Kenya, le système des chèques de formation mis en place par la Banque mondiale a, malgré ses lacunes, montré l'intérêt des opérateurs informels pour une formation de courte durée, bien ciblée et pertinente. L'exemple du projet SITE axé sur l'amélioration de l'apprentissage prouve qu'on peut faire beaucoup pour renforcer l'efficacité de la formation. Le projet de l'ONUDI centré sur la formation et l'organisation des opérateurs de l'économie informelle en vue d'en faire des formateurs et des conseillers de micro- et petites entreprises, a fourni des expériences intéressantes quant au renforcement de la capacité de formation et d'appui à l'intérieur même du secteur informel. L'objectif du programme pilote VETA/OIT/GTZ axé sur la formation dans l'économie informelle en Tanzanie est de renforcer la capacité d'un organe national autonome de formation professionnelle de coordonner et de soutenir les prestataires de formation des secteurs privé et

public qui mettent en oeuvre des programmes s'adressant spécifiquement au secteur informel. Ce programme développe actuellement de nouvelles approches et modalités de formation. En Ouganda, les prestataires privés à but lucratif ont été encouragés à s'intéresser à la formation technique.

En conclusion, l'expansion importante de l'économie informelle commande de nombreux changements. L'étude recommande d'approfondir la recherche sur les besoins de formation des opérateurs du secteur informel en tenant compte de la segmentation de celui-ci. Des activités pilotes doivent être menées en matière de recouvrement des frais de formation. Il est important que la formation qualifiante dans le secteur informel s'appuie sur des services professionnels adaptés et axés sur la demande, sur l'accroissement du rôle joué par les prestataires privés de formation et sur le principe d'un partage des coûts. En ce qui concerne ce dernier, l'approche adoptée doit être équilibrée. Dans le cas de la formation pré-professionnelle par exemple, on peut s'attendre à ce que les jeunes qui sont frappés par la pauvreté ne disposent d'aucune épargne ou n'aient pas accès aux ressources financières (sauf l'aide financière d'amis et de parents) et, vu le faible coût, voire la gratuité de l'éducation générale, on pourrait estimer qu'une faible participation financière garantissant un engagement envers le développement des compétences pourrait suffire. Enfin, l'étude recommande l'adaptation des nouvelles technologies de l'information et de la communication: activités de formation ou de conseils par le biais de l'internet; offre de conseils en matière de gestion, postérieurement à la formation, par courrier électronique; et diffusion d'informations relatives à la technologie et aux marchés. De la sorte, une formation à faible coût serait accessible à une grande variété d'opérateurs de l'économie informelle, notamment ceux vivant dans les régions rurales.

## **"La formation et le développement des compétences comme moyen de promouvoir le travail décent dans le secteur informel: études de cas dans le sud de l'Inde"<sup>1</sup>**

de Amit Mitra, consultant

---

Ce document analyse les approches de la formation adoptées par cinq ONG dans le sud de l'Inde dans le contexte d'une économie caractérisée par l'ampleur même du secteur informel. Il tire des enseignements sur la manière de concevoir la formation pour créer un environnement propice à l'apprentissage et favoriser une utilisation efficace des compétences, ainsi que leur absorption par les travailleurs du secteur informel, qu'il s'agisse d'individus ou de communautés.

La première partie de l'étude présente des données sur le secteur informel en Inde, ainsi que sur l'éducation et la formation. Il en ressort que la majorité des travailleurs ne possèdent pas de compétences exploitables au sens qu'ils ne peuvent pas obtenir un emploi régulier ou tirer des revenus de leur bagage de connaissances. L'étude porte aussi, de manière plus générale, sur le système de formation en Inde, et note que la formation professionnelle est souvent assimilée à la formation technique, axée sur le secteur formel. Il y a une forte polarisation urbaine, une ségrégation très nette entre les sexes sur le plan de la formation et des programmes de cours, et le système de formation est très centralisé. Les hautes castes et les classes supérieures de la société sont les principales bénéficiaires de ce système; les basses castes et les classes inférieures éprouvent souvent de grandes difficultés économiques pour s'inscrire dans certains cours et rencontrent d'autres obstacles pour y être admises. Mais on constate également qu'une partie importante de la formation dispensée par les établissements de formation officiels porte sur des compétences qui ne sont pas très demandées. Les programmes de cours n'ont pas été révisés depuis de nombreuses années et ne répondent pas aux exigences actuelles du marché. Une certaine révision a été effectuée récemment, mais il reste encore beaucoup à faire. Ce manque d'attention aux exigences du marché tient notamment au fait que l'industrie n'est pas associée à la gestion des institutions de formation.

Les cinq interventions d'ONG qui ont été choisies concernant des Etats du sud de l'Inde couvrent des types de formation très divers dispensés aux travailleurs du secteur informel et à ceux qui l'intégreront probablement. Ces ONG sont SKIP, GOODWILL, MEADOW, MAYA et la Fondation DHAN.

Dans deux des études de cas sélectionnées, à savoir SKIP et GOODWILL, l'approche de la formation est traditionnelle, c'est-à-dire davantage axée sur la formation professionnelle. Les problèmes rencontrés avec ces deux types d'intervention sont similaires à ceux du système formel de formation, à savoir l'obsolescence, le manque de réactivité au marché et le fait de traiter la formation comme une affaire d'une seule fois. MEADOW correspond à l'approche adoptée par un groupe de femmes collaborant avec une grande entreprise du secteur privé, où la formation est exclusivement axée sur l'emploi. Même si cette formation parvient à son but en débouchant sur un emploi, cette approche a ses limites et présente

---

<sup>1</sup> "Training and Skill Formation for Decent Work in the Informal Sector: Case Studies from South India".

notamment l'inconvénient d'induire une trop grande dépendance par rapport à une seule entreprise. Mais des efforts sont en cours pour résoudre ce problème. Quant à la formule MAYA, elle combine la formation pour l'emploi - formation professionnelle - et l'apprentissage de l'autonomie. Enfin, la formation offerte par la Fondation DHAN est axée uniquement sur l'apprentissage de l'autonomie.

Les enseignements que l'on peut tirer de ces études de cas revêtent une importance particulière dans la situation actuelle, caractérisée par la mondialisation, la libéralisation et la grande ampleur du secteur informel en Inde. Il est donc impératif d'intégrer des considérations d'échelle lorsque sera envisagée une quelconque intervention.

Le document insiste sur la nécessité d'un relèvement du niveau de compétence/capacité dans l'optique du travail décent. L'autonomie étant l'une des composantes du travail décent, l'éducation et la formation devraient non seulement viser l'obtention d'un emploi, mais aussi développer l'autonomie des travailleurs du secteur informel. En conséquence, la formation et le développement des compétences dans le secteur informel doivent être perçus comme un mécanisme habilitant. Cela veut dire qu'en plus des compétences techniques/professionnelles (qui doivent faire l'objet d'une mise à jour continue), il faut développer des capacités importantes telles que l'aptitude à vivre en société et l'aptitude à la négociation, ainsi que les connaissances de base nécessaires pour survivre dans un monde de plus en plus dominé par les lois de la concurrence. De même, la formation doit aussi viser à développer les capacités requises pour passer d'une profession à une autre et, partant, opérer librement ses choix, sans perte de statut. Une autre qualité requise concerne l'aptitude à travailler en groupe et en équipe. Les exemples de réussite observés à l'extrémité la plus ingrate du secteur informel démontrent que l'aptitude d'une personne à travailler dans un collectif lui permet souvent de relever son niveau de compétence. Le développement des moyens d'accès à l'information concernant les dernières tendances du marché et la demande de compétences particulières contribue à rendre les travailleurs plus autonomes. L'expérience MEADOW illustre ce processus.

L'ensemble des interventions doit être élaboré sur la base de droits, y compris les droits des femmes et des enfants, les organismes communautaires étant appelés à jouer un rôle éminent en tant qu'agents d'exécution, contrôleurs et évaluateurs des programmes de développement des compétences. Les aspects liés au développement des ressources humaines, notamment les aptitudes fondamentales de l'homme, sont d'une importance capitale. Le but global de la formation devrait être de créer un environnement favorable où la communauté et, donc, les individus acquièrent les moyens de s'assumer et peuvent exercer leurs droits, y compris le droit à un travail décent. Traiter le problème de la disparité entre les sexes et d'autres formes d'inégalité sociale (par exemple, le système de castes, l'appartenance ethnique) devrait s'inscrire dans cette logique.

Comme le montrent les expériences DHAN et MAYA, l'apprentissage de l'autonomie et le développement de la capacité à vivre en société, de l'aptitude à la négociation et des compétences requises pour améliorer la productivité ne peuvent se faire en une seule fois. Le processus de formation/développement des compétences comme moyen pour permettre à la personne de s'assumer doit s'inscrire dans un cadre communautaire et dans la durée. Dans cette perspective, les agents extérieurs devraient s'effacer progressivement pour ne garder

qu'un rôle secondaire. D'où la nécessité préalable pour la communauté d'avoir une bonne perception d'elle-même et de prendre confiance.

Etant donné l'hétérogénéité du secteur informel, les besoins de formation sont aussi vastes que divers. Le programme de développement des compétences devra être différent pour les producteurs, les commerçants et les prestataires de services, et il conviendra de l'élaborer en admettant par hypothèse un analphabétisme presque total. Pour tous les segments du secteur informel, la formation à la commercialisation et à l'établissement de liens est une nécessité absolue. Le rôle des divers intervenants, y compris le gouvernement, est déterminant à cet égard. La formation peut être formelle ou informelle, mais elle doit être systématisée.

S'agissant de la pédagogie, les formateurs jouent le rôle de facilitateurs pour permettre à la collectivité d'apprendre par elle-même et les uns des autres. Il faut des personnes hautement qualifiées, qui se perfectionnent en permanence, mais ces personnes doivent être responsables devant la collectivité. La pédagogie applicable à ce processus de formation met l'accent sur l'apprentissage collectif et le partage collégial, ce qui induit des liens et des contacts d'une importance cruciale avec les marchés et la chaîne d'approvisionnement. Les membres des collectivités doivent être associés à l'établissement du programme, en fonction de leurs besoins.

Enfin, l'auteur met en exergue deux contraintes importantes qui, à moins de s'en occuper dès le début, risquent plus que tout de réduire les efforts à néant. Ce sont les obstacles liés à la disparité entre les sexes et entre les castes. Même DHAN a dû faire face à ce double problème. Cela implique une meilleure compréhension de l'ensemble des problèmes liés à ces inégalités dans le secteur informel, et de s'interroger systématiquement sur chacune des facettes de ces inégalités. C'est au gouvernement qu'incombe le rôle le plus important de sensibilisation de l'opinion publique à ces aspects. En d'autres termes, il doit privilégier le développement des capacités dans le secteur informel et jouer un rôle de facilitateur.

# "La formation professionnelle pour le secteur informel en Colombie"<sup>1</sup>

de Jaime Ramírez-Guerrero, consultant

---

Cette étude propose une analyse sur l'ampleur et l'évolution du secteur informel urbain en Colombie et présente un tour d'horizon des politiques et des programmes qui ont été mis en œuvre ces dernières années dans le domaine de la formation professionnelle pour les travailleurs et/ou les unités productives du secteur informel.

Le concept de secteur informel a perdu de son importance dans les politiques de l'emploi et de la formation en Colombie. Il a été remplacé par le concept de micro-entreprise. Ainsi, l'action de l'Etat s'est concentrée sur les programmes de développement de la micro-entreprise, les programmes d'adaptation et de recyclage professionnel des travailleurs au chômage depuis peu de temps et sur les programmes de création d'emplois d'urgence dans le cadre de politiques axées sur la lutte contre la pauvreté.

L'étude analyse les deux types de formation qui conviennent le mieux au secteur informel; i) la formation non formelle, développée principalement par des établissements privés avec ou sans but lucratif, qui apportent leur soutien aux micro-entreprises ou répondent à une demande venant essentiellement de jeunes ayant abandonné leurs études; ii) la formation proposée par le Service national d'apprentissage (SENA), qui a consacré dans les années 70 et 80 du siècle passé des ressources importantes à la mise en œuvre de programmes axés sur le secteur informel, qui ont apporté de nombreux enseignements sur les stratégies et méthodes d'intervention. Mais depuis le milieu des années 90, le SENA a décidé de concentrer à nouveau son action sur le secteur moderne de l'économie. Les actions en matière de formation qui présentent une approche de compensation sociale se concentrent sur la reconversion professionnelle des nouveaux chômeurs ou sur la formation accélérée des jeunes à la recherche de leur premier emploi.

L'étude aborde deux domaines d'une importance particulière en ce qui concerne l'effort de formation entrepris par la Colombie pour le secteur informel: celui de l'appui apporté aux micro-entreprises dans le cadre du Plan national pour le développement de la micro-entreprise (PNDM), et celui concernant les vendeurs ambulants, qui fait l'objet d'un effort spécial de la part des autorités locales. Dans les deux cas, l'analyse met l'accent sur les aspects politico-institutionnels des programmes de formation, ainsi que sur le dilemme entre focalisation et universalité des stratégies d'intervention, vu sous l'angle de l'hétérogénéité du secteur informel. A titre d'éléments de référence, deux cas ponctuels sont présentés.

Le véritable effort de formation dans le cadre du PNDM se concentre sur deux fronts: d'une part, la formation à la gestion des petites entreprises et, d'autre part, la formation professionnelle et les services de développement technique. De fait, les micro-entreprises "de subsistance", ainsi qu'on les appelle, une catégorie où l'on range les micro-entreprises les plus typiquement informelles, bénéficient d'un ensemble de services axés sur le micro-

---

<sup>1</sup> "La capacitación laboral para el sector informal en Colombia".

financement, où la fonction de formation se limite à donner des orientations concernant le mécanisme opérationnel de crédit et ses systèmes de cautionnement solidaire.

La couverture du PNDM a été importante en termes absolus, même si seulement un peu moins de 10% des micro-entreprises en ont profité.

Ce programme a également trouvé son application dans le milieu rural à travers le Projet d'appui au développement de la micro-entreprise rurale - PADEMÉR. La formation dans le cadre de PADEMÉR s'inscrit dans une stratégie de Services technologiques aux micro-entreprises rurales, dont l'objectif est d'accroître leur compétitivité et leur productivité. Mais ce programme a appliqué des méthodes et des technologies peu adaptées aux demandes et aux besoins spécifiques des micro-entreprises rurales. Récemment, il a été procédé à des ajustements, dont on ne connaît pas encore les résultats.

L'étude appelle l'attention sur une ambiguïté fondamentale dans la politique de soutien à la micro-entreprise: l'insistance sur le potentiel supposé de création d'emploi, malgré bon nombre d'indices reposant sur l'intuition et l'évaluation selon lesquels l'effet le plus significatif de cette politique est la stabilisation et l'amélioration de la création spontanée d'emplois informels. Cependant, il convient de noter que l'un des impacts les plus intéressants du PNDM et d'autres programmes avec une orientation sociale, comme la formation et l'insertion des jeunes chômeurs dans le monde du travail, a été l'apparition d'un nombre important d'ONG (et même de prestataires de formation à vocation lucrative) qui disposent de capacités et de potentialités susceptibles d'être mises à profit pour offrir des services de formation professionnelle destinés aux groupes de population socialement défavorisés.

Hormis l'activité déployée dans le cadre du PNDM, la seule ligne d'action significative dans le domaine de la formation professionnelle pour le secteur informel est celle qui est menée de manière répétée dans les grandes villes en tant que composante des programmes de réinstallation des vendeurs ambulants. Dans le contexte de la décentralisation politico-administrative, les gouvernements locaux jouent, à cet égard, un rôle croissant. Dans ce type de programmes, généralement élaborés et mis en œuvre sous une grande pression politique pour des résultats immédiats, la formation tend à devenir une offre rituelle, et sa conception est généralement superficielle, sa mise en œuvre également, le but étant simplement de "convertir des micro-entrepreneurs informels en micro-entrepreneurs formels". Plus grave encore, les programmes de réinstallation tendent parfois à faire de la formation un service ponctuel, sans rapport avec les besoins réels, et sans suivi.

En conclusion, l'étude insiste sur la nécessité de concentrer soigneusement les programmes de formation destinés au secteur informel sur des groupes de population distincts, avec des conceptions différenciées.

## "La formation pour le secteur informel en Jamaïque: une évaluation"<sup>1</sup>

de Andrea M. Miller-Stennet, Directrice du Bureau de recherche et de statistique, Ministère du travail de la Jamaïque

---

Même s'il n'y a pas de définition consensuelle du "secteur informel", on s'accorde à dire que ce secteur se compose des très petits producteurs et distributeurs de biens et services et des travailleurs indépendants dans les zones urbaines et rurales des pays en développement. Le secteur informel recouvre aussi des activités qui sont souvent exercées sans l'approbation officielle des autorités et qui sont, de ce fait, "en marge" des cadres légaux et réglementaires.

Selon des estimations prudentes, l'économie informelle en Jamaïque représentait ces dernières années environ 35% du produit intérieur brut. Etant donné la contribution importante des micro- et petites entreprises, le gouvernement de la Jamaïque s'est efforcé de promouvoir le développement de ces entreprises en offrant des possibilités de formation ainsi qu'une assistance financière et technique.

Le présent document porte sur une petite sélection de prestataires de formation non formelle tels que le Centre de productivité de la Jamaïque (JAMPRO), la Fondation nationale du développement de la Jamaïque, le Centre de l'entrepreneuriat de l'Université de technologie de la Jamaïque, le Consortium du développement de la main-d'œuvre (WFDC) et le HEART Trust/NTA.

L'auteur a mis en exergue un certain nombre d'éléments de nature à accroître l'efficacité d'un programme de développement des compétences et de transfert du savoir:

- *Formation selon les besoins du marché.* Avant de mettre en œuvre une formation, il convient d'évaluer la demande portant sur un produit particulier et de déterminer si cette demande sera soutenue et si le marché a des chances de se développer. La formation doit bien entendu être liée à la possibilité de revenus ultérieurs.
- *Choix de formation assisté par des instances institutionnelles.* Les clients n'auront pas toujours connaissance de toutes les options susceptibles de répondre à leurs besoins. L'évaluation des connaissances par JAMPRO mérite d'être soulignée en tant que méthode pour déterminer les besoins en formation de la clientèle, comme l'est l'évaluation des capacités de lecture, d'écriture et de calcul, pratiquée au WFDC.
- *Formation sur le tas.* Les stagiaires doivent recevoir autant de formation pratique qu'il est possible. Citons à titre d'exemple le "stage pratique" prévu par le Programme d'arts ménagers du WFDC.

---

<sup>1</sup> "Informal Sector Training in Jamaica: An Assessment".

- *Flexibilité temporelle et spatiale de la formation.* Pour obtenir les meilleurs résultats, la formation doit être flexible en temps et en lieu. Nombreuses sont les personnes du secteur informel qui sont dans l'impossibilité d'accéder à des programmes de formation du seul fait que ceux-ci ne sont pas organisés au bon moment et au bon endroit.
- *Appui apporté après la formation.* Pour que la formation porte ses fruits, il faut un soutien post-formation et/ou financier, par exemple sous forme d'assistance pour l'élaboration d'un produit ou pour la refonte de l'entreprise en vue d'en améliorer la productivité. Il est également utile de suivre l'entreprise au stade du démarrage.
- *Esprit d'entreprise.* Pour qu'un individu puisse bien mener son affaire, il lui faut adopter une attitude d'entrepreneur. Toute la formation dispensée dans le cadre du programme SKILLS 2000 repose sur cette approche.

L'approche de la formation pour le secteur informel est fragmentaire. Il faudra adopter à l'avenir une stratégie plus coordonnée. Le gouvernement de la Jamaïque met en œuvre des programmes et des politiques visant à améliorer la viabilité du secteur informel. Cependant, il semble que ces programmes ne donnent pas les résultats escomptés. Cela tient en partie à l'inadéquation du soutien institutionnel et à l'insuffisance de l'assistance financière post-formation. Souvent, les stagiaires ne disposent pas des équipements ou ressources nécessaires pour monter leur propre affaire. D'où la nécessité de compléter les initiatives de formation par d'autres apports.

Le document conclut que rien ne remplace un bon système d'enseignement primaire. Aussi la Jamaïque doit-elle faire en sorte que l'éducation à ce niveau connaisse un développement qualitatif et quantitatif.

## **"Le développement des compétences dans le secteur informel en Chine"<sup>1</sup>**

du groupe de recherche attaché au Département de la formation et de l'emploi du Ministère du travail et de la sécurité sociale de la République populaire de Chine

---

Ce rapport a pour thème principal le développement des compétences et contient en outre des informations sur le secteur informel et son évolution en Chine.

Les entreprises d'Etat ont licencié 15 millions de travailleurs entre 1995 et 1999. Dans le même temps, le secteur privé urbain et l'emploi indépendant ont vu la création d'environ 12 millions d'emplois. Comme le secteur informel est étroitement lié aux entreprises privées et aux entreprises individuelles, on peut supposer que l'emploi dans le secteur informel a connu une expansion rapide.

Le secteur informel s'entend des travailleurs indépendants, de micro-entreprises installées à domicile ou engagées dans des activités peu soumises aux restrictions légales et disposant d'un très petit capital. En outre, il y a certaines autres catégories particulières de travailleurs et d'entreprises que les autorités locales rangent dans le secteur informel, par exemple les "organisations informelles du travail" à Shanghai.

En général, le secteur informel se caractérise par des activités instables, souvent exercées en marge de la législation et des réglementations. L'emploi informel s'entend essentiellement d'emplois précaires et instables. Souvent, les travailleurs du secteur informel ne perçoivent pas de revenus fixes et n'ont aucune couverture sociale. Dans le secteur informel on trouvera généralement des travailleurs licenciés, des sans-emploi et des jeunes ayant abandonné leurs études. Les handicaps dont souffre ce groupe sont le faible niveau de qualification et de compétence, la mauvaise qualité de l'emploi et le manque de possibilités de développement durable.

Il y a toutefois des exceptions au faible niveau de compétence et à la faible dotation en capital du secteur informel. Ces dernières années est apparu un nouveau groupe d'individus hautement qualifiés. Ils sont capables d'utiliser à leur avantage les technologies les plus modernes de l'information et des télécommunications. Ils sont généralement bien payés, mais ne bénéficient pas forcément d'une protection sociale.

Au niveau des politiques, le secteur informel ne fait pas l'objet d'une planification à long terme ou de mesures globales.

S'agissant de la formation pour le secteur informel, les auteurs de l'étude recommandent d'intensifier la formation professionnelle de manière à relever le niveau de qualification. La connaissance du marché et de la concurrence ainsi que les compétences requises pour le démarrage d'une entreprise seront également des qualités fort utiles pour la promotion du secteur informel.

---

<sup>1</sup> "Skills Training in the Informal Sector in China".

Seule une fraction des travailleurs de l'économie informelle passent par les établissements de formation professionnelle. L'un des principaux défauts de nombreux programmes et méthodes de formation est qu'ils sont fondés sur les besoins du secteur formel. La formation n'est pas seulement coûteuse, elle est aussi rigide et ne répond pas aux besoins du secteur informel. En particulier, le système n'est pas adapté aux horaires de travail interminables, propres à ce secteur.

Le document décrit un certain nombre d'initiatives de formation. Par exemple, un programme de formation visant à la réinsertion sur le marché du travail, dans le cadre duquel, à la fin de 2000, 13,6 millions de travailleurs licenciés avaient reçu une formation qui avait permis à 65% d'entre eux de retrouver un emploi. Trente villes participent au Programme pilote de formation au démarrage d'entreprise et, à la fin de 2000, 30.000 personnes avaient suivi le stage et 61,6% d'entre elles ont monté leur propre entreprise.

Une autre initiative, le Projet du Ministère du Travail/BIT sur les approches stratégiques de promotion de l'emploi, vise la main-d'œuvre excédentaire des zones rurales. Ce projet prévoit notamment:

- Le développement des capacités des services de l'emploi;
- La coordination des activités entre les diverses agences;
- L'appui à l'activité économique des ménages ruraux participant à ce projet, dans le but de créer des emplois et d'accroître leurs revenus.

Le projet recourt au micro-crédit pour aider les ménages à faible revenu à exercer une activité à leur propre compte. Il encourage les gens à créer des partenariats pour le démarrage de petites entreprises. Les candidats reçoivent une formation professionnelle et une assistance pour l'établissement de leur projet d'entreprise. Une méthode flexible de développement des compétences est utilisée, qui se caractérise comme suit:

- Elle est attentive à l'égard des besoins des ménages ruraux en termes de formation professionnelle et de méthodes propres à faciliter le plus possible le processus d'apprentissage.
- La formation est dispensée à proximité du domicile des participants.
- La formation combine théorie et travaux pratiques.
- Sont également combinées formation et aide à l'emploi.

En trois ans, le projet a dispensé une formation à 13.000 participants, dont on estime qu'au moins 10.000 ont pu retrouver un emploi.

Le document conclut que les divers programmes, notamment le programme de formation aux fins de réinsertion sur le marché du travail et les programmes de formation au démarrage d'entreprise, ont tous eu divers effets positifs: relèvement du niveau de qualification professionnelle des travailleurs et multiplication des possibilités d'emploi. Pour l'avenir, il est proposé d'étudier des types d'emploi aussi divers que flexibles et d'accorder une attention particulière au secteur informel, notamment sur le plan des compétences professionnelles, de la capacité au démarrage d'entreprise et de l'adaptabilité aux demandes du marché.

## **"La formation dans le secteur informel au Bélarus"<sup>1</sup>**

de Iouri Vesselov, consultant

---

Ce document présente les principales caractéristiques du secteur informel au Bélarus, notamment la participation des chômeurs et des personnes sans protection sociale à des activités informelles. Les données sont fondées sur le Système des comptes nationaux. Une attention particulière est accordée au sous-secteur de la petite entreprise. Le document décrit la situation du chômage (y compris le chômage caché) et du travail indépendant, ainsi que leur relation au secteur informel.

Le document consacre une attention particulière à la formation de la population au chômage. Il décrit le rôle de l'éducation nationale et celui des autorités nationales et locales dans l'administration et l'organisation des activités de formation professionnelle pour les chômeurs. En particulier, le Comité de l'emploi du Ministère du Travail et ses unités locales jouent un rôle important dans l'élaboration et la mise en œuvre des initiatives en faveur de l'emploi indépendant et des programmes de création d'emplois. Sur la base des diverses données, il a été procédé à une évaluation de l'efficacité des activités existantes de formation professionnelle destinée à la population au chômage.

Le document donne une description détaillée de la méthodologie utilisée dans le cadre du projet PNUD/BIT intitulé "Prévention de la pauvreté par le travail indépendant et la génération de revenus". Ce projet part du principe que le travail indépendant exige des compétences et des qualifications pour être productif et devenir source de revenus durables. C'est dans cette optique que le projet met l'accent sur les programmes de formation en adoptant une méthode modulaire. Par ailleurs, le projet relie la formation aux programmes d'aide financière et aux services post-formation de soutien à l'entreprise.

La formation professionnelle, la formation à la gestion d'une petite entreprise, l'aide financière et les services de soutien à l'entreprise sont assurés par des programmes locaux de prévention de la pauvreté.

On trouvera également une discussion de l'application des techniques informatiques modernes, notamment de la formation à distance assistée par ordinateur et d'une approche individuelle de la formation professionnelle.

---

<sup>1</sup> "Training in the Informal Sector of Belarus".

## **"Le développement des compétences dans le secteur informel de la région du nord-ouest de la Russie (région de St. Pétersbourg et de Léninegrad)"<sup>1</sup>**

de Liudmila I. Velichko et Gortenzia M. Romanenkova, consultant

---

Le document présente sept études de cas succinctes sur la formation des sans-emploi et des travailleurs déjà intégrés au secteur informel.

On y trouve une définition du secteur informel dans la Fédération de Russie, selon laquelle le secteur informel couvre l'ensemble des activités économiques menées délibérément à l'insu des autorités afin de minimiser les coûts et d'éviter de payer des impôts. Selon les estimations fournies dans le document, 615.000 personnes sont employées dans le secteur informel de St Pétersbourg, soit 26,3% de la main-d'œuvre employée. En outre, plus d'un million de personnes de St. Pétersbourg et pas moins de 500.000 personnes de la région de Léninegrad sont passées du secteur formel au secteur informel. Cette population se compose notamment de chômeurs, de travailleurs à temps partiel et de personnes en congé sans solde, de réfugiés et de migrants involontaires, de groupes de population marginaux avec des revenus inférieurs au minimum vital, de personnes cumulant des emplois, d'adolescents et d'étudiants. Toujours selon ces estimations, au moins 114.000 d'entre eux ont besoin d'une formation.

A mesure que la Russie évoluait vers l'économie de marché, il fallait réorganiser son système d'éducation. La formation et le recyclage professionnel de la population adulte sont devenus une nécessité. Dans la région du nord-ouest de la Russie, la formation professionnelle et le recyclage sont assurés par un grand nombre d'établissements de formation (1.365 au total pour la seule ville de St. Pétersbourg). Le système comprend des institutions d'Etat ainsi que des institutions non-gouvernementales commanditées par le service de l'emploi pour former des adultes au chômage par des cours payants. Il existe en outre une série d'instituts spécialisés dans des cours de perfectionnement et de recyclage en entreprise. Aucun de ces instituts n'établit de distinction entre le secteur formel et le secteur informel. Cependant, une infrastructure de formation spécifiquement axée sur les besoins des travailleurs présents ou futurs du secteur informel fait actuellement son apparition dans le secteur privé.

L'analyse de la situation concernant la formation destinée aux travailleurs du secteur informel a démontré que le système actuel est inefficace et ne répond pas à la demande du marché du travail. Rares sont les prestataires de formation qui utilisent des méthodes modernes, et la majorité du personnel enseignant a besoin de stages de mise à niveau. Nombreux sont ceux qui souhaitent s'inscrire à un cours de recyclage mais n'en ont pas les moyens. Il est urgent et impératif de développer et de diversifier les possibilités de formation et d'en relever la qualité.

---

<sup>1</sup> "Skills Training in the Informal Sector of North-Western Region of Russia (St. Petersburg and Leningrad Region)".

Le document insiste également sur la nécessité d'intégrer le développement des compétences à d'autres outils de promotion de la micro- et de la petite entreprise. A cet égard, de nombreux centres de formation utilisent la méthode dite des "pépinières d'entreprises" pour aider leurs stagiaires à monter leur propre affaire.

Le document souligne que la région du nord-ouest de la Russie est en mesure d'améliorer et d'accroître sa capacité de formation destinée aux travailleurs du secteur informel. Mais cela implique une coordination des efforts de tous les prestataires de formation. Pour s'attaquer à certains problèmes identifiés, le document contient une proposition visant à créer un Centre de formation et de consultation en matière de formation professionnelle pour le secteur informel.

## **"Le développement des compétences dans le secteur informel aux Philippines"<sup>1</sup>**

de Rosanna A. Urdaneta, Chef de la Division de la formation communautaire et du développement des entreprises, Bureau de la formation technique non formelle, Manille

---

La crise asiatique, les réformes économiques et la restructuration se sont traduites par une diminution des possibilités d'emploi dans le secteur formel. On a dès lors mieux accepté et compris l'importance du rôle social et économique du secteur informel dans l'économie des Philippines. Aussi estime-t-on nécessaire de mettre en place des politiques, programmes et structures d'appui systématiques pour créer un environnement propice aux micro-entreprises informelles.

Le document traite essentiellement quatre sujets:

1. Evaluation de l'environnement externe du secteur informel et description des facteurs de chômage, de sous-emploi et de pauvreté.
2. Profil du secteur informel, nature des activités et opérations menées dans ce secteur et besoins des entreprises du secteur informel.
3. Etudes de cas illustrant le rôle de la formation comme élément de soutien des micro-entreprises informelles.
4. Recommandations concernant les politiques macro-économiques et, au niveau des programmes, les stratégies de développement des compétences propres à améliorer la productivité du secteur informel.

Malgré son importance croissante, le secteur informel reste un secteur marginal en termes de politiques et de programmes, notamment en ce qui concerne l'éducation et la formation. Les programmes d'éducation tendent à promouvoir davantage la notion d'emploi salarié que l'esprit d'entreprise. De nombreuses initiatives de formation professionnelle privilégient l'offre plutôt que la demande, de sorte que les qualifications des individus ne correspondent pas à celles requises par le marché du travail. Certains des programmes de formation sont conçus pour les petites et moyennes entreprises plutôt que pour les micro-entreprises, avec lesquelles de nombreux prestataires de services privés estiment trop risqué de faire affaire. C'est ainsi que souvent les micro-entreprises ne reçoivent pas le soutien dont elles ont besoin en matière de formation.

La plupart des initiatives mentionnées dans le document portent principalement sur la promotion de l'entreprise individuelle et de l'esprit d'entreprise. Sont notamment décrits les projets suivants: WEED (*Développement de l'emploi et de l'entrepreneuriat féminins*) et PRESEED (*Promotion de l'emploi rural par le développement de l'entreprise individuelle*).

---

<sup>1</sup> "Skills Training in the Informal Sector in the Philippines".

Les cas présentés plus en détail montrent comment les interventions sur le plan du développement des compétences et de l'organisation de micro-entreprises informelles peuvent être une source de valeur ajoutée et induire un renforcement de ces entreprises. Les exemples choisis commencent tous par une évaluation des capacités au niveau local. Ils mettent tous l'accent sur l'apprentissage de l'autonomie.

Dans les recommandations, l'auteur propose une approche intégrée du développement des compétences au service de l'entreprise, qui:

- intègre l'amélioration de la productivité (développement des compétences et gestion d'entreprise) et celle des conditions de travail et de la protection sociale;
- suit une approche de développement économique local;
- favorise l'organisation des micro-entreprises informelles et encourage l'apprentissage de l'autonomie et le développement de compétences;
- considère les liens au sein d'un sous-secteur comme un moyen de créer des bases communes pour l'utilisation d'équipements en commun, l'approvisionnement en matières premières, la production et la commercialisation;
- encourage la mise en commun des ressources des pouvoirs publics et des efforts des ONG.

# Représentation

## **"La Fédération des syndicats de Macédoine et le secteur informel"<sup>1</sup>**

de Liljana Jankulovska,  
Fédération des syndicats de Macédoine<sup>2</sup>

---

Le secteur informel fait désormais partie intégrante de chaque pays en transition d'Europe centrale et orientale. La République de Macédoine (Macédoine) ne fait pas exception à la règle. Parmi les autres expressions couramment employées pour désigner le secteur informel, on peut citer l'"économie informelle" et l'"économie souterraine". Le secteur informel inclut des activités qui sont légales mais aussi des activités illégales telles que le trafic de drogues, les opérations financières illicites et la prostitution, qui ont largement contribué à miner les réglementations existantes.

La Macédoine a le taux de chômage le plus élevé d'Europe. Sur la base de données provenant de sources administratives (le Bureau des opérations de paiement et le Bureau national de l'emploi) et des enquêtes sur la main-d'œuvre réalisées par le Bureau des statistiques de la Macédoine, on peut faire un certain nombre de remarques. Depuis que la transition a commencé, en 1990, le nombre de personnes occupant un emploi de type formel a été réduit de moitié, passant de 470.000 à un peu plus de 220.000 en l'an 2000. Sur le nombre de chômeurs déclarés, dont les estimations oscillaient entre 32 et 43% de la main-d'œuvre en l'an 2000, 45% étaient des femmes et 55% des hommes. Près des trois quarts (72%) ont moins de 40 ans, ce qui signifie que la partie la plus productive et la plus créative de la main-d'œuvre est sans emploi. Il y a aussi des différences ethniques. Ainsi, les Macédoniens de souche représentent 84% de la main-d'œuvre, mais 68% des sans-emploi, alors que les Albanais représentent 10% de la main-d'œuvre, mais 20% des sans-emploi. Ceux qui ont un niveau plus faible d'instruction et de qualification atteignent un taux de chômage qui va jusqu'à 47%, alors que seuls 2 à 3% de ceux qui ont un niveau d'instruction élevé sont au chômage.

Comme les gens doivent malgré tout survivre, il n'est pas surprenant que le travail au noir soit aussi répandu. Le principe de base de l'économie souterraine est de se soustraire à l'impôt et à la législation du travail pour maximiser les profits. Les principaux facteurs qui poussent les gens à travailler au noir sont l'impossibilité de trouver un emploi dans le secteur formel, la pauvreté, le maigre revenu de la famille, le faible niveau des salaires et la nécessité de survivre. L'émergence et l'expansion du secteur informel ont plusieurs raisons complexes: la transition et l'application des règles de l'économie de marché; les privatisations, la mise en œuvre incomplète des lois et de la législation du travail; le non-paiement des impôts et des charges; les bas salaires, payés tardivement; les faillites et les licenciements; et le désir des entrepreneurs de réaliser de plus gros bénéfices. Selon la Fédération des syndicats de

---

<sup>1</sup> "Federation of Trade Unions of Macedonia and the Informal Sector".

<sup>2</sup> Ce document n'a pas été commandité par le BIT. Sa traduction en anglais a été financée afin que la question puisse être présentée sous l'angle de syndicats qui sont confrontés aux problèmes liés à la transition économique et qui se débattent avec l'absence de données statistiques appropriées et de définitions, ainsi que l'inadéquation des cadres juridiques et institutionnels pour traiter les problèmes posés par une économie informelle en expansion.

Macédoine, les travailleurs du secteur informel qui travaillent depuis des mois, voire des années, sans contrat de travail sont plus de 150.000.

Un indice de l'aggravation de la pauvreté est le fait qu'en 1999 la plupart des dépenses de subsistance (44%) ont porté principalement sur l'alimentation, alors que les dépenses en chaussures, vêtements, équipements ménagers et en activités éducatives, culturelles et récréatives ont diminué. Ainsi, le secteur informel est devenu une source de revenu sans laquelle une grande partie de la population ne pourrait pas survivre. Un tiers des travailleurs du pays sont payés tardivement ou pas du tout. Compte tenu du fait que 50% des chômeurs ont moins de 30 ans, ils n'ont d'autre alternative que le secteur informel, l'émigration ou la pauvreté.

On trouve des emplois informels dans le commerce, l'industrie textile et du cuir, la restauration, le tourisme, l'artisanat, les transports locaux, l'agriculture et les entreprises de services. Il a aussi commencé à faire son apparition dans le domaine des soins de santé, dans les ministères d'Etat et autres organismes publics et dans les entreprises publiques. Le plus souvent, ce type d'emploi est assuré par des coopératives de jeunes. Les horaires de travail ne sont généralement pas fixés; il est habituel de travailler le dimanche; les congés sont souvent hors de question; aucune charge sociale ou impôt n'est prélevé sur les salaires, qui sont réglés en espèces; et les travailleurs n'ont pas d'assurance maladie ou vieillesse. Les travailleurs qui sont légalement employés doivent signer, en même temps que leur contrat de travail, une résiliation de la relation contractuelle, ce qui permet aux employeurs de les licencier à leur gré.

La position de la Fédération des syndicats de Macédoine est qu'il doit y avoir un débat entre les partenaires sociaux sur le chômage et le secteur informel, et sur la nécessité de rechercher ensemble des solutions et de mener des activités conjointes pour résoudre les problèmes liés au chômage et au secteur informel. Parmi les mesures à prendre, il conviendrait notamment d'élaborer un programme national pour l'emploi; de réglementer le secteur informel conformément aux dispositions légales; de reconnaître le travail informel comme légal, avec la possibilité de payer rétroactivement des impôts et des cotisations; d'améliorer l'environnement du travail indépendant; et de mener des activités d'inspection pour prévenir et éradiquer l'emploi informel.

## **"L'éducation des travailleurs de l'économie informelle, leur organisation et leur représentation"<sup>1</sup>**

de Dave Spooner, Fédération internationale des associations pour l'éducation des travailleurs (FIAET)

---

Ce document de travail examine la question de savoir dans quelle mesure l'éducation des travailleurs peut contribuer à la stratégie en faveur du travail décent dans l'économie informelle. Il est fondé sur l'expérience des membres de la FIAET et des organisations partenaires.

L'expression *éducation des travailleurs* s'entend de programmes d'apprentissage pour adultes, associés à des syndicats, des mouvements coopératifs, des partis politiques liés à des mouvements ouvriers ou sociaux organisés.

L'éducation des travailleurs est essentiellement un instrument pour s'organiser. Les stratégies de l'éducation devraient viser à promouvoir et défendre les droits des travailleurs de l'économie informelle et à les aider à s'organiser et à se faire représenter de manière efficace. Dans sa tradition la plus pure, le processus d'organisation est, par nature, démocratique. Par conséquent, dispenser une éducation aux travailleurs informels suppose que les travailleurs et/ou leurs représentants soient activement associés et participent à l'élaboration, à la gestion et à la mise en œuvre des programmes d'éducation.

La nature de l'économie informelle et les conditions auxquelles sont confrontés les travailleurs intégrés dans cette économie, exigent une approche ciblée. La conception des programmes doit être flexible, informelle et bien adaptée aux besoins des participants. Les activités d'éducation doivent être menées en des endroits très divers et organisées à des moments qui n'interfèrent pas avec les activités économiques des participants. La proportion relativement élevée des femmes dans l'économie informelle exige une approche qui tienne dûment compte de leurs spécificités.

Face à des conditions de travail extrêmement mauvaises et à la très grande pauvreté, il faut que les méthodes soient novatrices et imaginatives pour s'inscrire dans la durée. L'expérience suggère que les programmes doivent apporter les compétences requises pour relever le niveau de subsistance des travailleurs, mais aussi celles dont on a besoin pour améliorer le bien-être économique de la collectivité, qu'il s'agisse de développer les coopératives ou d'élargir l'accès à la sécurité et à l'assurance sociales.

Les possibilités ne manquent pas d'intégrer la perspective de l'économie informelle dans un certain nombre d'initiatives telles que les programmes de formation pour les négociateurs syndicaux et les codes de conduite élaborés avec les employeurs.

Bien que les organismes d'éducation pour les travailleurs soient indépendants des employeurs et des gouvernements (contrairement aux institutions publiques de formation, par

---

<sup>1</sup> "Workers' Education and the Organisation and Representation of Workers in the Informal Economy".

exemple), il y a toute une série d'autres établissements ou organismes capables d'apporter une assistance dans ce domaine et adaptés pour cela. Les grands programmes d'éducation exigent un partenariat à long terme entre les travailleurs de l'économie informelle, la Confédération internationale des syndicats libres, les membres de la FIAET et d'autres institutions telles que l'Alliance coopérative internationale.

Il convient de privilégier l'appui à la coopération transnationale et au soutien mutuel et de promouvoir en particulier les programmes visant à renforcer la capacité éducative locale des organisations de travailleurs informels.

## **"Etude de cas sur la Fédération des employeurs du Kenya"<sup>1</sup>**

de Charles O. Nyangute, consultant,  
Fédération des employeurs du Kenya

---

La Fédération des employeurs du Kenya (FKE) a été créée en 1959. Elle regroupe des entreprises de petite, moyenne et grande taille. Sur un effectif total de 3.000 membres, 549 emploient 1 à 20 salariés (micro-entreprises) et 503 entre 21 et 50 salariés (petites entreprises). Actuellement, la Fédération sert de secrétariat à huit associations professionnelles et elle compte parmi ses affiliés sept associations professionnelles indépendantes.

La Fédération a commencé à s'intéresser aux activités des micro- et petites entreprises en 1989 alors qu'apparaissaient les premiers signes d'une hausse du chômage due à une compression des effectifs dans l'emploi formel du secteur privé. L'emploi dans le secteur formel privé a régressé, passant de 42% en 1985 à 19% en 1998 tandis que, sur la même période, l'emploi dans l'économie informelle passait de 38 à 67%. Une enquête nationale menée en 1999 a montré qu'environ 1,3 million de micro- et petites entreprises du Kenya employaient près de 2,3 millions de travailleurs. Attendu que ces deux types d'entreprises comptent pour plus d'un tiers de ses effectifs, la FKE a réalisé le potentiel que représente le secteur informel pour augmenter ses effectifs.

La FKE se base sur la définition nationale des entreprises informelles: entreprises employant entre 1 et 10 travailleurs et fonctionnant hors du cadre des réglementations et avantages institués par l'Etat. Les interventions de la FKE ciblent des sous-secteurs spécifiques, par exemple les entreprises du secteur de la construction, de la métallurgie et des machines, et de la transformation des aliments. On a encouragé la création d'entreprises dans les secteurs suivants: produits laitiers, confection de gâteaux, restauration scolaire chaude, kiosques d'alimentation et restaurants. La FKE a également créé des centres de services aux entreprises, elle a parrainé des voyages d'études en Inde et offert une formation à 780 entrepreneurs.

Depuis 1995, la FKE a proposé diverses politiques en vue de créer un environnement plus favorable à la durabilité et à la croissance des micro- et petites entreprises. Près de 90% des propositions ont été mises en œuvre ou font l'objet de sérieuses discussions menées entre le gouvernement et les parties prenantes, même si la mise en œuvre de ces politiques pose toujours problème. La FKE prône également l'assistance aux micro- et petites entreprises dans les quatre domaines suivants:

- Recherche et informations sur les marchés en mettant l'accent sur l'offre de services d'information; collaboration entre les petites, micro- et grandes entreprises, notamment dans les domaines de la production de biens et de services; et mise sur pied de réseaux de commercialisation et/ou développement de marchés potentiels;

---

<sup>1</sup> "Federation of Kenya Employers: Case Study".

- Rationalisation des opérations des entreprises par le biais de la recherche et du développement de nouveaux produits, de la modernisation et de la rénovation des installations de production et l'amélioration des techniques de production;
- Acquisition de moyens de production et de technologie par le biais de la formation et de l'accumulation de capital; acquisition de terrains, de matériels de construction, d'emplacements commerciaux et d'informations commerciales; formation du personnel et amélioration des compétences de la main-d'œuvre;
- Création de fonds de développement pour les micro- et petites entreprises financés par les contributions du Trésor, d'autres fonds spécialisés et les fonds des donateurs internationaux.

En s'appuyant sur l'expérience qu'elle a accumulée auprès des micro- et petites entreprises au cours des dix dernières années, la FKE a conclu que ce type d'entreprises avait un potentiel considérable de création d'emplois durables. Les organisations d'employeurs peuvent devenir des partenaires stratégiques permettant de sensibiliser les décideurs aux politiques à mettre en œuvre pour les micro- et petites entreprises. Mais ces politiques doivent faire l'objet de nombreuses recherches et il faut mettre en place des mécanismes de communication efficaces. Les services de développement des entreprises doivent s'appuyer sur une évaluation continue des besoins si on veut qu'ils aient une incidence significative, attendu que l'environnement économique et les besoins des entrepreneurs évoluent au fil du temps. La FKE estime que l'économie informelle continuera à se marginaliser en l'absence de réglementations explicites et cohérentes en faveur des entreprises. La mise sur pied de réseaux est cruciale pour les organisations d'employeurs en vue de renforcer l'impact des programmes et des services spécifiques au secteur informel. Les associations du secteur informel peuvent s'affilier aux organisations d'employeurs afin de mieux communiquer leurs besoins et de participer aux programmes et services ainsi qu'aux activités visant à renforcer la sensibilisation des décideurs. La FKE estime que les partenaires du développement souhaitent collaborer avec les organisations d'employeurs pour autant que la mise en œuvre des programmes soit sélective, transparente et circonspecte.

## **"Initiatives permettant de promouvoir des emplois de qualité et d'améliorer la productivité dans le secteur informel: une étude de cas au Sénégal"**

de Youssoufa Wade, Président  
du Conseil National du Patronat du Sénégal

---

Cette étude décrit une initiative du Conseil National du Patronat du Sénégal (CNP) visant à renforcer les liens entre les secteurs formel et informel et à améliorer la capacité du secteur informel à s'organiser dans la branche de la métallurgie, de la mécanique et de la réparation automobile. Les objectifs à long terme de cet appui sont de créer des emplois décents et durables, notamment en permettant la mutation du secteur informel vers le secteur moderne, en promouvant l'hygiène et la sécurité au travail et en généralisant la protection sociale. Ces composantes devraient aussi renforcer la productivité des entreprises dans le contexte de mondialisation et de concurrence de plus en plus exacerbée.

Par ailleurs, à plus court terme, la logique de cet appui est de fortifier un réseau de micro-entreprises informelles susceptibles de devenir des sous-traitants d'entreprises structurées nécessitant des opérations de maintenance et de réparation d'équipements de production.

Cette initiative s'est développée selon deux axes:

**Appui du CNP à la création de l'Association Nationale des Professionnels de la Métallurgie, Mécanique Générale et Automobile, dénommée PROMECABILE.** Cette association intègre quelques 13.000 professionnels, 58.000 apprentis et près de 15.000 enfants-apprentis dans plusieurs régions du Sénégal.

Le CNP s'attache à renforcer les capacités de PROMECABILE. Un accent particulier est mis sur la formation. Ainsi, quinze ateliers pilotes ont bénéficié d'appuis pour l'amélioration de l'apprentissage. Des programmes de formation adaptés aux groupes cibles, en fonction de l'âge, du corps de métier et de la zone d'implantation ont été élaborés. De plus, PROMECABILE reçoit une assistance technique d'une grande entreprise de maintenance pour la réalisation de programmes de perfectionnement destinés aux chefs d'atelier, ce qui ne peut qu'avoir des effets positifs sur la qualité de l'apprentissage.

Des contrats de sous-traitance industrielle ont été conclus dans les domaines de la construction navale, la maintenance des moteurs diesel, etc. Ceci contribue également à améliorer le niveau des micro-entrepreneurs informels de la branche.

Des actions de sensibilisation auprès des membres ont été menées pour les inciter à inscrire leurs travailleurs dans les institutions de prévoyance sociale et pour la création de mutuelles de santé. Il reste encore à mettre en place un système global adapté de cotisations.

Le CNP s'efforce d'inciter les micro-entreprises informelles à se conformer à la réglementation et à devenir formelles. Le but est de permettre à PROMECABILE d'adhérer au Conseil National du Patronat.

**Amélioration des conditions de travail des enfants-apprentis.** Pour de nombreux parents, placer leurs enfants en apprentissage constitue d'une part une réponse à l'échec scolaire et, d'autre part, une source de revenus additionnels. Cependant, lors de leur entrée en apprentissage, les enfants ne font plus l'objet d'attention de la part de leurs parents. Pour remédier à ceci, le CNP a établi un partenariat avec PROMECABILE pour la création de l'Association Nationale des Parents d'Apprentis des secteurs de la mécanique, de la métallurgie et de l'automobile. Il s'agit d'améliorer les conditions d'apprentissage et notamment de mettre en place un système adapté de protection sociale pour les enfants-apprentis. Cette activité a également pour but de promouvoir la culture d'entreprise et la culture de l'épargne auprès des enfants-apprentis, en tant que futurs entrepreneurs potentiels.



## **Liste des documents du Secteur de l'emploi sur l'économie informelle**

"Decent Work and the Informal Economy: Abstracts of working papers".

"Travail décent et économie informelle: résumés de documents".

"Trabajo decente y economía informal: resúmenes de documentos".

1. "Globalization and the Informal Economy: How Global Trade and Investment Impact on the Working Poor", by Marilyn Carr and Martha Alter Chen.
2. "Supporting Workers in the Informal Economy: A Policy Framework", by Martha Alter Chen, Renana Jhabvala and Frances Lund.
3. "International Labour Standards and the Informal Sector: Developments and Dilemmas", by Charlotta Schlyter.